

# LE PATRIOTE

*Méfiez-vous  
de l'homme  
nu qui vous  
propose  
sa chemise.*

Hebdomadaire d'informations, d'analyses et d'opinions

200 Frs

15<sup>e</sup> année

Masculinité positive

## DENIS SASSOU N'GUESSO HONORÉ PAR LES FEMMES LEADERS D'AFRIQUE



La cinquième retraite intergénérationnelle du Réseau des femmes leaders africaines, en anglais African women leaders network youth caucus (Awln), a mobilisé ses champions dont des chefs d'Etat en fonction comme Sahle-Work Zewde de l'Ethiopie. Parmi les participants, figuraient d'anciennes cheffes d'Etat à l'instar de Ellen Sirleaf Johnson et Catherine Samba Panza. Il y a eu aussi des membres et des aspirantes qui ont pris part à ces travaux, les 30 septembre et 1er octobre 2023 à Kintélé. Cette première édition dans un pays francophone s'est soldée par la distinction du président Denis Sassou N'Guesso qui a reçu une distinction pour son leadership en faveur de la masculinité positive.

3

Hydrocarbures

## QU'EST-CE QUI EMPÊCHE LA SNPC D'EXCELLER DANS L'EXPLOITATION PÉTROLIÈRE ?

9

Préparatifs du Sommet des trois bassins forestiers du monde

## LE REFADD VALIDE LES DOCUMENTS DE PLAIDOYER POUR LE SOMMET 2

Politique

## PIERRE NGOLO INVITE LES SÉNATEURS À PORTER LEUR VESTE DE MANDATAIRE 5

Pédophilie

## GUY MARIUS OKANA ENCOURT DES PEINES MAXIMALES DE CINQ ANS D'EMPRISONNEMENT ET DE 10.000.000 DE FCFA D'AMENDE 11



Préparatifs du Sommet des trois bassins forestiers du monde

## LE REFADD VALIDE LES DOCUMENTS DE PLAIDOYER POUR LE SOMMET

**Au cours de cet atelier, les membres de ce réseau ont examiné et validé les documents de plaidoyer, les notes de position, les lettres d'engagement du réseau et les outils de communication à ce sommet. Outre l'examen de ces documents, les participants ont échangé sur le processus de révision du plan de la Commission des forêts d'Afrique centrale (Comifac), l'expérience des antennes Refadd sur les activités réussies, ainsi que sur les grandes lignes du processus de redynamisation de la coordination et des antennes Refadd.**

Cet atelier a été ouvert par le conseiller au Développement durable du ministre de l'Environnement, Vidalie Andéa, en présence de l'ambassadeur d'Allemagne au Congo, Wolfgang Klapper, qui a réaffirmé l'engagement de son pays à soutenir l'élaboration des documents stratégiques régionaux 2018-2025 du Refadd. « Les travaux que vous menez sont d'une grande importance car, votre parole et vos actions peuvent faire la différence et avoir une incidence positive en matière de riposte aux changements climatiques au niveau communautaire, national et international », a souligné le diplomate allemand.

De son côté, la coordonnatrice régionale du Refadd, Monique Yigbedek a fait savoir que son institution accompagne les



Les participants au cours de l'atelier

Etats d'Afrique centrale dans le processus de la mise en œuvre de ces engagements. En effet, elle entend défendre la recherche de solutions d'adaptation ou d'atténuation

à sensibilité genre à la hauteur des enjeux climatiques mondiaux.

Pour la coordonnatrice nationale du Refadd, Marie Julienne Longo Mbendo, l'objectif de cet atelier est le renforcement des capacités ainsi que l'accroissement de l'influence dans les forums multilatéraux en faveur de la défense de l'environnement, d'élaborer la stratégie commune visant à stimuler les projets d'investissement pour lutter contre le changement climatique et préserver la biodiversité.

Créé en 1998 à Bata en Guinée équatoriale, en marge de la Conférence sur les Ecosystèmes de forêts denses et humides d'Afrique centrale, le Refadd est un réseau d'organisations de la société civile majoritairement féminines, œuvrant dans la gestion durable des ressources naturelles et préoccupées par des questions liées au genre et à l'autonomisation des femmes. Elle opère actuellement dans les dix pays membres de la Comifac, entre autres, le Burundi, le Cameroun, le Gabon, la Guinée équatoriale, la République centrafricaine, la République du Congo.

Gulit Ngou

## COMMUNIQUE DE PRESSE N° 001/2023

Nous, Associations évoluant au sein de la communauté des Réfugiés Rwandais vivant en République du Congo (ESPOIR, ACRECO, AERC), lançons un Cri d'alarme sur la situation actuelle des réfugiés rwandais vivant en République du Congo.

Depuis le 31 Décembre 2017, la Clause de Cessation du statut de Réfugié a été décrétée contre la majorité des réfugiés Rwandais, rescapés des massacres ; vivant en République du Congo. Actuellement, plus de 8460 non-exemptés déplorent l'absence de leur Statut Juridique; ce qui les met dans une situation très alarmante en les entraînant à l'inaccessibilité aux besoins primaires tels que :

- l'accès aux soins de santé d'où le taux de mortalité élevé ;
- l'accès à l'éducation car les élèves et étudiants réfugiés dépourvus d'assistances; ont des difficultés de se prendre en charge;
- se procurer d'une carte SIM pour la communication ou un Numéro d'Identification Unique (NIU)
- s'ouvrir un compte bancaire;
- faire les transactions bancaires...

Cette absence de documents complique de plus en plus la mobilité de ces réfugiés d'où la situation économique des familles se dégrade en rendant difficile l'auto-prise en charge dans ces moments difficiles pendant lesquels ils n'ont aucune assistance autrefois assurée par le HCR.

Le HCR a invoqué la clause de cessation de notre statut de réfugié comme une solution durable. Et pourtant, selon la conclusion de la note sur les clauses de cessation publiée par l'UNHCR en date du 30 Mai 1997, C'est plutôt la mise en œuvre couronnée de succès d'une

solution durable qui conduit normalement à la cessation du statut de réfugié dans le but de permettre à tous les réfugiés d'avoir un statut juridique alternatif pour éviter qu'aucun réfugié ne devienne apatride ou sans papiers, tel que nous le sommes actuellement. Ceci démontre sans ambages que la clause de cessation a été politisée, injuste, prématurée et mal appliquée, ce qui prouve la complicité du HCR avec le Rwanda. Notons qu'il existe des pays qui hébergent un grand nombre de réfugiés rwandais qui n'ont pas appliqué cette clause de cessation (exemple : La Belgique, L'Ouganda, La République Démocratique du Congo, et de nombreux pays Occidentaux). N'est-il pas possible que le Congo suive leur exemple et revienne à sa décision ?

Par ailleurs, nous n'avons pas cessé de dénoncer que la stratégie de la Clause de cessation de notre statut est le plan continué d'extermination des réfugiés Hutu Rwandais par le régime de Paul KAGAME ainsi que la politisation de la situation des réfugiés dans le but de les mettre à genoux. Ce même Régime combat, en

violation de l'Article 20 de la Constitution sur la Nationalité, la délivrance des documents administratifs (passeports) aux enfants qui sont nés en République du Congo. Récemment, par le biais de son ambassade à Brazzaville, l'Etat Rwandais vient également de faire annuler la participation au FESPAM 2023, d'un ballet culturel des réfugiés. Il s'est aussi livré au combat contre l'organisation de la journée de prière des réfugiés du 06 Août 2023. Cet acharnement s'inspire des discours incendiaires, déshumanisés et déshumanisants continuels du régime de Kigali à l'encontre des réfugiés hutu rwandais dont les plus récents sont les suivants:

- James KABAREBE, Conseiller spécial du Chef de l'Etat Rwandais en matière de sécurité; au cours d'une réunion avec la jeunesse universitaire rwandaise le 02 Novembre 2022, a encouragé l'auditoire à déstabiliser et exterminer les réfugiés HUTU RWANDAIS (Philosophie de KILLING MACHINE);
- BIZIMANA Jean Damascène, alors Secrétaire général de la commission nationale de lutte contre le génocide, actuellement Ministre de l'Unité Nationale, a appelé à la mise en œuvre d'une véritable politique de chasse aux réfugiés Rwandais, de déstabilisation, les qualifiant par la même occasion d'ennemis du pays;
- Grâce NTHINYUZZWA alias Marie Marie, une diplomate rwandaise au Canada le 03 Septembre 2023 à la radio-télévision Rwandaise a qualifié les Hutu de chiens, des esclaves et promet de les combattre partout où ils sont en exil...

Dans la même optique; au cours de ces derniers temps; les réfugiés rwandais au Malawi et en Zambie, ont été victimes de violence, de pillage, de spoliation de leurs biens, d'emprisonnements injustifiés... Il ne convient pas non plus d'oublier les assassinats et les kidnappings orchestrés par le gouvernement de KIGALI au Mozambique, en Afrique du Sud, au Qatar et ailleurs ( Human Right Watch, Rapport mondial 2022: Situation des droits humains-Rwanda).

De ce qui précède, les réfugiés Rwandais en république du Congo craignent d'être des victimes probables du pouvoir de Kigali.

Nous prions l'Etat Congolais d'user de son pouvoir et de sa souveraineté pour nous enlever de la situation d'irrégularité humiliante et porteuse de risques énormes en nous accordant le droit d'asile. S'il en éprouve des difficultés, il peut lancer un appel aux autres Etats signataires des conventions relatives à la protection des réfugiés pour alléger son fardeau. Il existe aussi des pays qui ont besoin de mains d'œuvres qui peuvent contribuer à la résolution de ce problème.

Nous remercions l'Etat Congolais et sa Population avec laquelle nous vivons en symbiose, depuis presque trois décennies pour leur hospitalité sans faille, et espérons que grâce à leur compréhension, nos problèmes seront résolus.

Fait à Brazzaville, le 25 Septembre 2023

Pour les Associations ESPOIR, ACRECO et AERC

Masculinité positive

# DENIS SASSOU N'GUESSO HONORÉ PAR LES FEMMES LEADERS D'AFRIQUE

**La cinquième retraite intergénérationnelle du Réseau des femmes leaders africaines, en anglais African women leaders network youth caucus (Awln), a mobilisé ses champions dont des chefs d'Etat en fonction comme Sahle-Work Zewde de l'Ethiopie. Parmi les participants, figuraient d'anciennes cheffes d'Etat à l'instar de Ellen Sirleaf Johnson et Catherine Samba Panza. Il y a eu aussi des membres et des aspirantes qui ont pris part à ces travaux, les 30 septembre et 1er octobre 2023 à Kintélé. Cette première édition dans un pays francophone s'est soldée par la distinction du président Denis Sassou N'Guesso qui a reçu une distinction pour son leadership en faveur de la masculinité positive.**

Le Réseau des femmes africaines leaders est un groupe d'intérêt unique qui défend les droits, les besoins et les aspirations des jeunes femmes africaines. Il favorise le dialogue intergénérationnel, la collaboration et les opportunités de mentorat entre les jeunes et les femmes leaders établies. Il soutient le développement et la mise en œuvre des programmes, des politiques et des projets axés sur les jeunes filles. Awln contribue à la formulation des recommandations pour faire progresser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en Afrique. Créé en 2017 et soutenu par la Commission de l'Union africaine, les nations unies et l'Allemagne, Awln a pour marraine, Ellen Sirleaf Johnson, l'ancienne présidente du Libéria et première dame cheffe d'Etat en Afrique. Son antenne congolaise est commandée par Danièle Sassou N'Guesso.

Première à inaugurer la série d'allocutions Danièle Sassou N'Guesso, la présidente exécutive d'Awln Congo, s'est présentée comme la porte-parole de l'ensemble des femmes leaders du Congo. « Je mesure le chemin parcouru, mais j'ai l'honneur de communier avec les femmes leaders africaines, pour libérer les potentiels endogènes et œuvrer à l'amélioration du quotidien des femmes africaines ». Parlant de ses rêves, Danièle a précisé qu'ils sont vastes et audacieux. « Nous allons travailler en nous appuyant sur les six piliers d'Awln, mais il reste un long chemin à parcourir pour la plus grande implication des femmes dans les actions ».

A l'instar de Lao Tse, Danièle Sassou N'Guesso ne souhaite pas adosser son leadership sur ce qui ne va pas. Pour elle, Awln est un outil qui permettra d'identifier les femmes modè-

les et poussera les femmes à s'engager. Poursuivant son propos, elle a déclaré que cette retraite permettra d'identifier les filles qui vont commencer à préparer la génération des femmes leaders du Congo de demain.

Peu avant la diffusion d'un documentaire sur la masculinité positive au Congo, la représentante des jeunes d'Awln, Johannie Bewa a fait savoir que « la cinquième retraite permet d'apprendre et de partager les expériences ainsi que de bâtir l'Afrique que nous voulons ». A son image, Bineta Diop, l'envoyée spéciale de l'Union africaine pour les femmes sur la paix et la sécurité, a évoqué le rôle et le leadership. Elle a fait l'éloge du Congo et de son président, dans la promotion de la femme en déclarant : « le Congo est engagé dans la promotion de la femme. Son président a montré la voie à ses pairs. Nous nous battons pour une convention sur l'élimination de la violence à l'égard des filles et des femmes et le Congo sert de modèle pour cela. Brazzaville est choisie pour être la capitale de la masculinité positive et pour les jours à venir. Les jeunes femmes leaders émergentes ont bien des choses à apprendre auprès d'Ellen Johnson, de Catherine Samba Panza, de Sahle-Work Zewde ».

S'adressant aux jeunes Congolaises, Ellen Johnson Sirleaf, les a invitées à s'embarquer dans le train des femmes leaders pour bénéficier de leur expérience. « L'Afrique peut prospérer et elle est le continent de l'avenir. Nous allons inspirer les jeunes, les éduquer et les encourager. Ils vont vivre en Afrique. Une Afrique qui sera l'étoile du monde ».

Sahle-Work Zewde, présidente de la République démocratique et fédérale d'Ethiopie a de son côté, estimé que le succès



ne sera total que si les femmes leaders partageaient leurs acquis, leurs ratés et aidaient les autres à relever les nombreux défis qu'elles ont elles-mêmes relevés. Elle a invité à cet effet, à créer une force continentale des femmes leaders.

Après sa consécration, le président Denis Sassou N'Guesso a appelé au surpassement des clichés et à repenser la masculinité hégémonique en une masculinité positive, dans un rapport qui consolide les dynamiques de lutte contre

les violences faites aux filles et femmes. « Le Congo s'est résolument projeté dans la l'avant-garde de la lutte pour la promotion de la femme et l'intégration de la femme au développement. A chaque violence faite à une femme, correspond une peine », a déclaré le président Denis Sassou N'Guesso.

Il considère très humblement sa distinction, comme un honneur au-delà de sa personne. « Le prestigieux prix honore au-delà de ma personne, la

République du Congo dans son ensemble. C'est un vibrant témoignage de reconnaissance à l'égard du Congo. Au regard des avancées enregistrées en matière de genre, l'Afrique égalitaire est véritablement en marche. Reste à accélérer le rythme et la cadence », a fait savoir le chef de l'Etat.

Rappelons que ces travaux ont porté sur l'examen de la plateforme d'Awln, la structure du leadership et du rôle des mentors en tant que modèle pour les jeunes. Les groupes de travail ont été organisés autour des réflexions et aspirations pour les jeunes leaders africaines. Les participants ont par ailleurs planché sur la gouvernance, la paix, la sécurité, les finances et l'entrepreneuriat féminin ; leadership des jeunes, l'agriculture et la mobilisation sociale. Des échanges ont également eu lieu sur le mentorat rapide entre jeunes et aînés ainsi que les échanges de sagesse.

Cette retraite intergénérationnelle du Réseau des femmes leaders africaines, une plateforme continentale qui vise à promouvoir et à renforcer les capacités de leadership des femmes en Afrique a tenu toutes ses promesses. Elle a été aussi marquée par la remise des certificats de participation aux éminences grises de l'édition.

Ernest Otsouanga

## LA PARABOLE DE L'ÉLÉPHANT

### L'ÉLÉPHANT, TOUJOURS PLUS GRAND QUE LA FORÊT

Hier soir, les propos tenus par mon grand-père nous ont laissés perplexes. Pour lui, « l'éléphant est plus grand que la forêt qui l'abrite ». D'emblée, une telle affirmation est à peine croyable. Car, personne ne saurait accepter que le contenu soit plus énorme que son contenant. Pour une fois, les propos de mon grand-père ont suscité quelques doutes.

La nuit tombée, je me suis rapproché discrètement du vieux, pour en savoir davantage. Très détendu, l'homme m'a ouvert son cœur dans toute sa latitude. Il m'a parlé avec passion de l'éléphant, cet animal dont tous les organes se rapportent à la grandeur : son corps, ses oreilles, ses dents, ses pieds, sa queue, ses poils... Il a laissé de côté les autres aspects de l'animal, et n'a insisté que sur son état d'esprit qui, selon lui, est sans commune mesure. Pour lui, l'éléphant représente l'esprit du méditant, contrairement à celui du singe qui symbolise l'agitation, la dispersion et des sentiments égotiques...

Le vieil homme dit avoir pris du temps à suivre des éléphants sur une longue piste sinueuse, jonchée de nombreux obstacles. Observant ces animaux dans ses moindres mouvements et réactions, il a fini par en saisir l'esprit. Les comparant à d'autres animaux dont il a vrai-

ment connaissance, mon grand-père s'est dit profondément marqué par l'éléphant qu'il a présenté sur différents tableaux correspondant chacun à un de ses caractères. En résumant les faits et gestes observés, il a retenu : la force de l'écoute de l'éléphant, sa force de réflexion, sa force de sa mémoire et du rappel, sa persévérance enthousiaste, sa force de l'accoutumance... Il ressort de son long exposé que l'éléphant sait prendre son temps à réfléchir, à penser, à délibérer... Il ne se détermine qu'après avoir examiné et regardé à plusieurs fois, sans passion ni précipitation, les signes auxquels il obéit sans faille. Naturellement grave et modéré, l'éléphant permet à tout observateur averti de lire dans ses yeux dont les mouvements se succèdent lentement ; des mouvements qui expriment l'ordre et la suite de ses affections intérieures. En résumé, « l'éléphant, c'est l'expression pathétique du sentiment et de la conduite réfléchis. On se trompe souvent, en n'appréciant que son aspect physique extérieur ; l'être le plus grand est dans son caractère très élevé », a conclu mon grand-père.

Jules Débel

Gouvernement

# DES ACCORDS SIGNÉS MAIS JAMAIS APPLIQUÉS

Il est une vérité de La Palice d'avancer qu'aucun pays sur cette bonne vieille terre ne peut se développer dans l'autarcie. Il lui faut tisser des relations avec d'autres pays en vue non seulement de s'inspirer de leurs expériences mais aussi de bénéficier de leurs aides dans le but plus élevé du développement et d'autres qui pour des raisons historiques ont besoin des premiers en vue de suivre le rythme. Dans ce cadre, le Congo noue des accords avec d'autres pays à travers le monde dans le but d'améliorer sa lutte vers le progrès. Cependant la question qui trépigne dans la tête de nombreux observateurs est de savoir si le pays prête à tous ces accords l'attention qu'ils méritent ?

La question peut paraître incompréhensible d'autant que le pays ne peut se passer de la coopération internationale. Il ne peut que saisir avec ferveur cette main venue de l'extérieur. Cette main apporte des investissements, des infrastructures, de l'expertise. Elle vient combler les déficits que rencontre le pays dans plusieurs domaines. L'accroissement de ces interventions fait avancer le pays. Aujourd'hui la route lourde, Pointe-Noire et Brazzaville, issue des accords entre la Chine et le Congo a permis à l'économie congolaise de franchir des paliers importants dans sa marche vers le progrès. Du fait du raccourcissement des distances entre la ville portuaire et la ville administrative, induit par ces accords, le trafic des marchandises s'est accéléré obligeant le port de Pointe-Noire d'accroître sa plate-forme servant à accueillir des conteneurs. Les volumes des conteneurs sur le port sont passés de 180.000 en 2019 à 1 millions en 2021. Il est vrai que d'importantes réformes ont été nécessaires au port pour

atteindre ce niveau, cependant on ne peut passer sous silence l'apport déterminant de la construction de la route lourde, Pointe-Noire-Brazzaville.

## Les avantages de la coopération

La Centrafrique constitue l'un des pays dans l'hinterland dont les marchandises transitent par ce port. Entretemps ce pays faisait passer toutes ses marchandises par le port de Kribi au Cameroun. Les choses ont changé depuis grâce à cette route sûre qui relie, si merveilleusement bien, la ville portuaire à la ville capitale. Ses marchandises prennent le fleuve au port de Brazzaville pour être débarquées à Bangui. L'incidence des accords sur le capital humain est spectaculaire. Ces accords de formation ont été conclus avec certains pays européens, la Chine et bien d'autres. Aujourd'hui plus qu'hier, on rencontre de nombreux cadres nationaux à la tête des entreprises stratégiques qui exigent une haute qualification. On peut citer le secteur des télécommunica-



tions, des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Les principales entreprises qui œuvrent dans ce secteur sont tenues par des nationaux. Le cas de Congo Telecom qui pilote avec maestria le projet national de couverture nationale en fibres optiques et l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE). Les compétences de cette dernière lui ont valu un rayonnement sur le plan continental et mondial. Des agences étrangères similaires ont dépêché des cadres à Brazzaville pour s'inspirer de son expérience. Le directeur général de cette agence, Louis-Marc Sakala s'est fixé un challenge, faire entrer le Congo dans le top 5 des pays africains leaders des postes et communications électronique.

## Des enseignements à bruler pour point

Les enseignements à tirer,

conduisent à soutenir que lorsque des accords sont suivis jusqu'à leur réalisation, on arrive à faire des pas vers la sortie du sous-développement. Cette réflexion s'impose pour rappeler que de nombreux accords signés par le gouvernement n'ont pas connu la même fortune. Parmi eux, le contrat passé le 23 juillet 2017 avec l'entreprise marocaine Platinum Power. Ce contrat devait permettre à l'entreprise marocaine de construire des centrales hydroliques de 500 mgwt dans la vallée de la Louesse. Lors de son séjour dans notre pays, le président Chinois XI Jinping déclare solennellement que le Congo fait désormais partie des pays pilotes en matière de coopération dans la capacité industrielle. Le projet relatif à la construction de la zone économique spéciale de Pointe-Noire devait concrétiser cette promesse chinoise. Rien n'y fit en dépit du déplacement

du ministre chinois des affaires étrangères venu pour discuter de ce projet. Les pratiques n'ont pas évolué. On attend toujours la concrétisation des accords signés ces derniers temps. Le ministre de la coopération et du partenariat privé-privé, Christel Denis Sassou N'Guesso ne ménage pas son temps encore moins ses efforts pour parcourir les quatre coins du globe en vue de conclure des accords en faveur du pays. Ainsi Le 4 aout dernier à Caracas au Venezuela, la grande

commission mixte Congo-Venezuela, a accordé ses violons autour de 16 domaines devant renforcer la coopération entre le Venezuela et le Congo. Ces domaines se rapportent aux hydrocarbures, aux mines, à l'agriculture et au transport aérien. Un mois plus tôt, Christel Denis Sassou N'Guesso a signé pour la partie congolaise 18 accords avec le

gouvernement kenyan. Parmi les secteurs concernés par ces accords, on trouve le tourisme, la gestion durable des forêts, les télécommunications. A cela s'ajoutent les Pme, l'économie numérique, les mines et énergie. L'exemption des visas entre les citoyens kenyans et congolais voyageant dans ces deux pays fait partie intégrante de ces accords.

## Les perspectives en cas du suivi

En cas de suivi de ces accords, notre pays en tirerait de grands bénéfices. Par exemple, le Venezuela est un grand producteur du cacao dont la qualité est beaucoup appréciée dans le monde. Il est aussi producteur du riz et de la canne à sucre. Son expérience pourrait servir. Cet Etat fédéral de l'Amérique du Sud pratique également la culture du coton, une culture qui pourrait exhumer des vocations. Dans les années 70, un projet de culture du coton avait été sérieusement envisagé en vue de fournir de la matière première à la célèbre Société Textile du Congo (SOTEXCO), le pays pourrait relancer ce projet d'autant que cette spéculation bat de record de vente sur les marchés mondiaux. Les hommes d'affaire congolais y tenteraient leurs chances. Le moins qu'on puisse dire est que les accords que signe le gouvernement ne bénéficie pas tous de la même attention. La faute, selon des fonctionnaires avisés, revient à l'inertie qui a pignon sur rue dans les ministères concernés par ces accords. Il serait utile que lors des prochains séminaires gouvernementaux, cette question occupe une place centrale dans les débats.

Laurent Lepossi



**OUVERTURE DES LIGNES**

**ETOUMBI - KELLE & ETOUMBI - MBOMO!!**

après une interruption momentanée de la ligne Etoumbi - Kelle, votre transporteur vous annonce sa relance et l'ouverture du tronçon Etoumbi - Mbomo

**Désormais voyagez jusqu'à MBOMO!!**

**Brazzaville**

**ETOUMBI - KELLE**

tous les

**MARDIS**

**SAMEDIS**



**Brazzaville**

**ETOUMBI - MBOMO**

tous les

**JEUDIS**

www.oceandunord.com  
contact@oceandunord.com

Phones: 05 728 88 33/ 06 587 44 60  
Direction Brazzaville: 01, rue Ango av de la tsilémi Mikalou.

Sénat

# PIERRE NGOLO INVITE LES SÉNATEURS À PORTER LEUR VESTE DE MANDATAIRE

**Les travaux de la session inaugurale de la quatrième législature du sénat, ouverts le 13 septembre 2023, ont pris fin le 27 septembre dernier à Brazzaville. Pendant 15 jours, les sénateurs ont mis en place les différents commissions pour assurer le fonctionnement optimal de cette législature. Clôturant ainsi les travaux de cette session, le président du sénat Pierre Ngolo, a invité les sénateurs à la pleine responsabilité et à porter conséquemment leur veste de mandataire, durant six ans de la quatrième législature. Les travaux y afférents se sont déroulés en présence du ministre d'Etat, ministre des Affaires foncières et du Domaine public, chargé des Relations avec le Parlement Pierre Mabiala.**

Clôturant les travaux de la quatrième législature, Pierre Ngolo a appelé les sénateurs à privilégier la sagesse et ce, dans le souci de l'intérêt général. « Les hommes et les femmes chargés d'animer les travaux de la quatrième législature sont en place. Avec toutes les structures et animateurs désormais installés, avec tous les documents de travail au point, on ne saurait justifier ni attentisme, ni passivité, ni fébrilité. Voici donc arrivé le temps de la pleine responsabilité, c'est-à-dire, celui de la digne représentativité de nos territoires. De fait, le temps de la digne représentativité de nos concitoyens », a déclaré Pierre Ngolo. Le président du sénat, Pierre Ngolo a en outre invité les sénateurs à mettre en relief, les directives du chef de l'Etat, concernant l'agriculture. « Au nombre des actions auxquelles



Au centre, Pierre Ngolo président du Sénat

les nous sommes conviés et pour lesquelles, il nous revient de nous illustrer au cours de la quatrième mandature, pensons à la participation, aux vastes mouvements vers une augmentation significative de la production agricole dans le pays, par une réponse conséquente à l'appel de

son excellence Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef d'Etat selon lequel, un parlementaire, un champ. C'est de cette façon que nous donnerons un sens réel aux partenariats prêts à se développer entre la FAO et notre parlement en lien avec la sécurité alimentaire et nutri-

tionnelle», a-t-il martelé. Peu avant la plénière ayant précédé la cérémonie de clôture de la session inaugurale de la quatrième législature du sénat, les sénateurs ont consacré le temps à la mise en place des sept commissions permanentes des groupes parlementaires et des groupes d'amitié. Il s'agit entre autres de la commission affaires juridiques et administratives ; commission économie et finances ; commission éducation, culture, information, sciences et technologie ; commission défense et sécurité y compris la commission affaires étrangères et coopération ; la commission santé, affaires sociales, familles et genre ainsi que la commission plan, aménagement. Ces commissions sont respectivement dirigées par Victor Foudi, Epouma Jean Marie, Andziba, Massoussa Odette, Nzambila Gabriel, Oba Apounou Gabriel, Ekoundzoula Jean Roger, et Nguesso Wilfrid Guy César. La principale innovation introduite dans le Règlement intérieur du Sénat concerne la création de la Commission Plan, Aménagement du Territoire, Tourisme, Environnement et Développement Durable, qui sera présidée par N'guesso Wilfrid Guy César. Cette commission traitera des questions relatives aux bâtiments et aux travaux publics, à la planification, à l'aménagement du territoire, au foncier et au domaine de l'Etat, à l'habitat et à l'urbanisme, au tourisme et aux loisirs, aux catastrophes naturels, à l'environnement, à

la protection de la nature, aux énergies renouvelables et à la sécurité alimentaire. Les quatre groupes d'amitié, sont constitués ainsi qu'il suit: groupe d'amitié du Sénat de la République du Congo avec le parlement de la République Populaire de Chine ; le groupe d'amitié du Sénat de la République du Congo avec le Sénat de la République Démocratique du Congo ; le groupe d'amitié du Sénat de la République du Congo avec le Conseil de la Fédération de Russie et le groupe d'amitié du Sénat de la République du Congo avec le Sénat de la République Française. Ceux-ci seront répartis dans quatre Unions parlementaires, à savoir : l'Union Parlementaire Africaine (UPA), l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF) ; l'Afrique, Caraïbes et Pacifique-Union Européenne (ACP-UE) et l'Union interparlementaire (UIP). Au cours de cette session, le Sénat a également enregistré la constitution de deux groupes parlementaires dirigés respectivement par le Groupe parlementaire PCT et Alliés. Le groupe parlementaire de la majorité présidentielle qui est présidée par Adoua Théophile et celui de l'opposition par Moundélé-Ngolo née Mbokotoumona-Loubienga Chara Rebecca. Notons que c'est le 15 octobre prochain que les sénateurs reprendront le chemin de l'hémicycle à la faveur de la session ordinaire budgétaire.

Dim-Martie Mizère

## LES BUREAUX DES SEPT COMMISSIONS PERMANENTES DU SÉNAT

**Conformément aux dispositions du Règlement intérieur du Sénat, les Vénérables Sénateurs ont constitué les différentes Commissions permanentes et élu les membres de leurs bureaux, ainsi qu'il suit :**

**COMMISSION AFFAIRES JURIDIQUES ET ADMINISTRATIVES :**

- 1- Président : **FOUDI Victor**
- 2- Premier Vice-président : **ODZOKI Serge Michel**
- 3- Deuxième vice-président : **DOUKOURO BEGUEL Julienne Berthe**
- 4- Rapporteur : **JEM AYOULOVE**
- 5- Secrétaire : **TATY Constant**

**\* COMMISSION ÉCONOMIE ET FINANCES**

- 1- Président : **ANDZIBA EPOUMA Jean Marie**
- 2- Premier vice-président : **NGUIE Paul Stanislas**
- 3- Deuxième vice-président : **BANVIDI Antoine**

- 4- Rapporteur : **MANIA Venance**
- 5- Secrétaire : **MBANI Jean Valère**

**\* COMMISSION ÉDUCATION, CULTURE, INFORMATION, SCIENCES ET TECHNOLOGIE**

- 1- Présidente : **MASSOUSSA née KOMBILA MATEO Odette**
- 2- Premier vice-président : **MASSAMBA André**
- 3- Deuxième vice-président : **VOUMA Jean Rodrigue**
- 4- Rapporteur : **MAKOSSO Nicaise**
- 5- Secrétaire : **GOMA Renald Ludovic Thierry**

**\* COMMISSION DÉFENSE ET SÉCURITÉ**

- 1- Président : **NZAMBILA Gabriel**
- 2- Premier vice-président : **NGAKOSSO NGAMA Aristide**
- 3- Deuxième vice-président : **EYABO Gaston**
- 4- Rapporteur : **AYA Justin**

- 5- Secrétaire : **MOUNDZALO Jacqueline Solange**

**\* COMMISSION AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COOPÉRATION**

- 1- Président : **OBA APOUNOU Gabriel**
- 2- Premier vice-président : **ABIBI Daniel**
- 3- Deuxième vice-président : **BOUKA Boniface**
- 4- Rapporteur : **BOMBY KICKOUAMA Hortense**
- 5- Secrétaire : **INKARI Benoit**

**\* COMMISSION SANTÉ, AFFAIRES SOCIALES, FAMILLES ET GENRE**

- 1- Président : **EKOUNDZOLA Jean Roger**
- 2- **LOEMBET née NITOU LANDOU Véronique**
- 3- Deuxième vice-président : **KOURISSA LOUFOUA Jean de Dieu**

- 4- Rapporteur : **MATETE MOUNOI Julien Ignace**

- 5- Rapporteur : **KOLELAS MIKONGO Théodrine**

**\* COMMISSION PLAN, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, TOURISME, ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT DURABLE, SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE :**

- 1- Président : **NGUESSO Wilfrid Guy César**
- 2- Premier vice-président : **MAKAYA MAKOUNDI Athanase Urbain**

- 3- Deuxième vice-président : **EBONDZA née LIPITI Catherine**

- 4- Rapporteur : **BONGO MAVOUNGOU Raymond**

- Secrétaire : **NDZOKIVOUKA Christine**

A l'occasion du 78<sup>ème</sup> anniversaire de la fondation du PTC

## LE PARTI DU TRAVAIL DE CORÉE (PTC) COMMÉMORE L'ANNIVERSAIRE DE SA FONDATION

**Fondé le 10 octobre 1945, le PTC, force de conduite de la société coréenne, a amené le peuple coréen à la victoire pendant 78 ans, en surmontant de rudes épreuves.**

Il a conduit le peuple à établir un Etat socialiste, puissant et prospère.

Fondé après moins de deux mois qui suivaient la libération de la Corée (le 15 août 1945) de l'occupation japonaise (1905-1945), le PTC a instauré le pouvoir populaire (février 1946) et effectué, en s'appuyant sur lequel, diverses réformes démocratiques dont la réforme agraire, la nationalisation des industries importantes et l'égalité des sexes.

Il a pris l'initiative de faire la campagne idéologique de mobilisation générale pour l'édification de l'Etat, la campagne d'alphabetisation, la campagne de concurrence pour l'augmentation de la production et d'autres, appelant les grandes masses populaires à l'édification d'une société nouvelle. Sous la direction du PTC, l'aspect de la société coréenne, société arriérée, semi-féodale et coloniale,

a changé du tout en tout, quelques années après la libération du pays.

Sur cette base, la République populaire démocratique de Corée (RPDC), premier Etat de démocratie populaire en Orient, a été fondée le 9 septembre 1948.

Il a conduit le peuple à achever la reconstruction de l'après-guerre en trois ans, sur les ruines de la guerre de Corée (1950-1953) provoquée par les Etats-Unis, et la transformation socialiste des rapports de production dans les villes et les campagnes, établissant ainsi en 1958 le régime socialiste. En même temps, il a fait prendre un grand essor dans la production par le mouvement Chollima, mouvement du peuple entier, ce qui a permis de réaliser l'industrialisation du pays en 14 ans (1957-1970).

Grâce à la politique du PTC, a été établi un régime socialiste populaire qui a mis en vigueur les soins médicaux gratuits pour tous et l'enseignement obligatoire gratuit universel et qui se charge



### En conduisant le peuple en 78 années

de tous les problèmes de la vie du peuple en matière de nourriture, d'habillement et de logement.

Ce régime socialiste populaire restait inébranlable dans les dernières années du XX<sup>e</sup> siècle, alors que le socialisme s'écroulait successivement en URSS et dans plusieurs autres pays.

Quand les forces coalisées des impérialistes, Etats-Unis en tête, concentraient leurs efforts sur l'offensive visant à étrangler la RPDC en prétendant la «*fin décisive du socialisme sur notre planète*», le PTC a réussi à défendre sûrement le socialisme en portant haut le drapeau du Songun, et il a présenté, voire même un grandiose plan d'édification d'une puissance socialiste prospère, et préparé un tremplin pour la réalisation de ce plan.

En août 1998, la RPDC a lancé, par ses propres forces, son premier satellite artificiel (ce lancement ressemblait à un coup de canon solennel annonçant le commencement de l'édification d'une

puissance prospère). A cette époque-là très difficile, les terres du pays entier ont été remembrées et les travaux de mise en valeur des terres salées au bord de la mer de l'Ouest de la Corée ont été achevés en liant quelques îles de cette mer, ce qui a fait modifier la carte de la Corée.

La RPDC a développé la technologie CNC (Computer Numerical Control) ; en décembre 2012, elle a lancé avec succès le satellite «*Kwangmyongsong-3* »-2, premier satellite utilitaire. Il en résulte que la capacité de la RPDC a été accrue considérablement.

Le PTC a sûrement défendu la souveraineté et la dignité du pays, en conduisant le peuple.

Immédiatement après la libération du pays, il a accordé ses efforts primordiaux à l'édification d'une armée régulière et à la création d'une industrie de guerre indépendante. Il a pris des mesures irréprochables pour faire face aux machinations des Etats-

Unis et de leurs fantoches sud-coréens visant à envahir la RPDC.

Alors que les Etats-Unis envahissaient la jeune RPDC en vue de la supprimer dans le berceau, en mobilisant dans la guerre de Corée plus de deux millions d'hommes, y compris les troupes de leurs 15 pays satellites, l'armée sud-coréenne, les survivants de l'ancienne armée japonaise, le PTC a défendu sûrement la liberté et l'indépendance de la patrie, en appelant ses militants, l'armée et le peuple entiers. Il a mis en pièces le mythe des Etats-Unis sur leur «*superpuissance* » du monde et inauguré le déclin des impérialistes américains.

Dans l'après-guerre aussi, il a conduit l'armée et le peuple à déjouer toujours les menaces militaires incessantes des Etats-Unis, leurs machinations de provocation de la guerre, leur blocus économique et leurs sanctions, leurs tentatives scélérates de subversion intérieure ; il a toujours remporté la victoire

dans sa confrontation politique et militaire avec les Etats-Unis.

En voici quelques exemples : Lors de l'incident du Pueblo (1968), navire-espion armé américain, de l'incident de l'EC-121 (1969), grand avion-espion américain, de l'incident de Panmunjom (1976), lors de la création d'une crise de guerre imminente dans la péninsule coréenne, y compris la crise nucléaire créée depuis les années 1990 jusqu'à notre siècle, les Etats-Unis étaient voués à une défaite cuisante.

Sous la direction du PTC, face à la menace d'attaque nucléaire péremptoire et aux exercices de guerre nucléaire des Américains, la RPDC a préparé sa force de dissuasion nucléaire de légitime défense et l'a augmentée sans cesse. Dans la confrontation entre la RPDC et les Etats-Unis, le monopole nucléaire de ceux-ci et leur menace nucléaire ne peuvent

produire leur effet sur elle. Personne ne peut porter atteinte à la RPDC.

Le peuple coréen prend un essor suivant le plan grandiose du PTC sur l'édification d'une puissance prospère.

Le PTC a amené la RPDC à se transformer en puissance politique et idéologique dont le peuple entier est étroitement uni, en puissance militaire munie d'un grand potentiel militaire, en digne pays possesseur nucléaire et en pays qui fabrique et lance des satellites artificiels ; il accélère l'édification d'une puissance économique et d'un pays socialiste hautement civilisé. C'est le PTC qui se trouve à la tête de la grande marche de l'armée et du peuple coréens qui remportent des victoires sur tous les fronts de l'édification d'une puissance socialiste prospère, en relevant catégoriquement tous les défis des forces ennemies, Etats-Unis en tête.

Seules la victoire et la gloire attendent le PTC qui a apporté de grandes transformations séculaires en amenant le peuple coréen. □

Afrique centrale

## DES PERSPECTIVES MACROÉCONOMIQUES FAVORABLES

**C'est ce qui ressort du Comité de politique monétaire (CPM) de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), tenu le 25 septembre 2023 à Douala au Cameroun. Ce comité a pris des décisions, adopté des résolutions et recommandations qui permettront de maîtriser l'inflation. Sous la conduite de son président statutaire, le gouverneur de la Beac Abbas Mahamat Tolli, elle a aussi examiné l'évolution récente de la conjoncture économique ainsi que les perspectives macroéconomiques internationales et sous régionales.**

Le communiqué final dont les termes ont été égayés au cours de la conférence de presse renseigne que « l'activité économique mondiale devrait ralentir en raison des contreperformances du secteur manufacturier dans les économies avancées, de la faiblesse du secteur immobilier en Chine et du durcissement des conditions monétaires dans la plupart des économies avancées et émergentes ». Ils alertent que la croissance mondiale, estimée à 3,5 % en 2022, devrait revenir à 3,0 % en 2023 et 2024 et les tensions inflationnistes devraient s'atténuer, avec un taux d'inflation qui serait de 6,8 % en 2023 et de 5,2 % en 2024. Alors que ce taux était de 8,7 % en 2022 ».

En Afrique centrale, ils signalent que « les perspectives macroéconomiques et financières restent marquées par une croissance économique qui reviendrait de 2,8 % en 2022 à 2,5 % en 2023, grevée principalement par un recul plus important de l'activité pétrolière; des tensions inflationnistes qui resteraient élevées autour de 5,7 % en moyenne annuelle



**Le gouverneur de la Beac Abbas Mahamat Tolli pendant la conférence de presse**

en 2023, mais en baisse à partir du troisième trimestre de l'année ; un excédent du solde budgétaire, hors dons, en repli de 2,4 % du PIB en 2022 à 1,7 % du PIB en 2023, et une dégradation de celui du compte courant, dons officiels compris, qui reviendrait à 0,5 % du PIB en 2023 après 5,7 % en 2022 ; une augmentation de la masse monétaire de 9,3 %, contre 13,5 % en 2022 ».

Le comité de politique monétaire note, « une progression des réserves en devises de 14,6 % qui se situeront à FCFA 7 850,8 milliards à fin 2023, correspondant à un taux de couverture extérieure de la monnaie de 78,5 % contre 73,1 % en décembre 2022 et des réserves d'importations de biens et services de 5,23 mois en 2023 contre 4,94 en 2022 et la poursuite du dynamisme des opérations sur le marché

primaire des valeurs du trésor marquée par une augmentation des créances détenues par les investisseurs de 17,8 % à un montant nominal de 5 881,5 milliards en juillet 2023, ainsi que la vigueur du marché secondaire

avec 1 229 opérations d'achat-ventes de titres pour un volume de 3 327,7 milliards ». Autant émergent des incertitudes au niveau international, autant le Cpm indique « des perspectives macroéconomiques plutôt favorables ; une position extérieure

confortable et ; une inflation persistante au-dessus de la norme communautaire de 3 % mais en ralentissement progressif », en Afrique centrale. C'est pourquoi il a opté pour le maintien « du taux d'intérêt des appels d'offres à 5,00 % ; du taux de la facilité de prêt marginal à 6,75 % ; du taux de la facilité de dépôt à 0,00 % et, des coefficients des réserves obligatoires à 7,00 % sur les

exigibilités à vue et 4,50 % sur les exigibilités à terme ».

A la question de savoir si la situation globale connaît une évolution ou une régression, le gouverneur de la Beac explique que les données dans leur ensemble, font l'objet d'une remise à jour permanente. « Les évolutions sont observées et, d'une réunion à l'autre, on ne peut avoir les mêmes chiffres. La situation est dynamique et les mises à jour sont permanentes ». Justifiant le maintien du taux directeur, Abbas Mahamat Tolli affirme que « la Beac a été avant-gardiste. Elle a senti l'arrivée de l'inflation avant tout le monde... On ne sait pas de quoi sera fait demain. Tout le monde est dans l'expectative. Tout porte à croire que l'inflation va diminuer. Toutes les banques centrales ont pour mandat, la maîtrise de l'inflation » et c'est ce que fait la Beac. Le gouverneur minimise le degré de la contrefaçon des nouveaux billets de banque. « Le niveau de falsification est très réduit », rassure-t-il. La quatrième et dernière session du Cpm de l'année 2023 devra intervenir en fin d'année. Elle examinera et adoptera le procès-verbal de la troisième session, fera le suivi des recommandations et résolutions, dressera le rapport sur la politique monétaire.

**Henriet Mouandinga**

Réformes

## UN PROCESSUS BIEN PARTI AU MINISTÈRE DU BUDGET

**Le comité de pilotage des réformes du ministère du budget, des comptes publics et du portefeuille public l'a relevé lors de son évaluation du 26 septembre dernier. Au cours de cette réunion qui a été placée sous l'autorité de son président Ludovic Ngatsé, les participants ont relevé les avancées enregistrées qui témoignent de la bonne exécution des réformes en cours, même si certains travaux restent à réaliser.**

Les réformes engagées par le ministère du budget, des comptes publics et du portefeuille public sont aussi nombreuses qu'audacieuses. Les plus urgentes et prioritaires sont relatives au budget, à la comptabilité, au portefeuille public, aux marchés publics et aux systèmes d'information. Cette évaluation à mi-parcours a connu la participation des différents acteurs et partenaires, dont les conseillers du ministre, les chefs de département, les directeurs généraux des administrations sous tutelle, les directeurs rattachés au cabinet du ministre, le chef de service études et développement, le coordonnateur du PRISP, le représentant de la Banque mondiale, les chefs des projets informatiques et métiers et l'attaché en charge de la communication

digitale. Prises dans leur ensemble, ces réformes visent le renforcement de la bonne gouvernance et l'efficacité des actions du département ministériel. Aussi, dans ses spécifications, le ministre Ludovic Ngatsé précise que « la réforme budgétaire doit conduire notre pays à basculer en budget programme au 1er janvier 2024 ; la réforme comptable qui vise à doter notre secteur public d'une comptabilité patrimoniale ; la réforme du système de gestion des marchés publics ; la réforme du portefeuille public ; la réforme du secteur des jeux de hasard et la réforme des systèmes d'information de gestion, principalement de finances publiques ».

En effet, la réforme budgétaire, étant la première, s'applique dans un trimestre à travers le basculement du budget des



moyens au mode budget-programme. La réforme comptable quant à elle, dotera l'Etat d'une comptabilité patrimoniale. Elle renforcera la rationalité économique dans les choix publics, en adaptant des normes d'information comptable et financière venues du secteur privé, explique le ministre. « Celle des systèmes d'information vise à digitaliser la gestion budgétaire, comptable, de la solde, des marchés publics et du portefeuille public. La réforme du portefeuille public, pour sa part, va doter le secteur public de notre pays d'un cadre légal, de gouvernance des entreprises

publiques et établissements publics introduisant les standards les plus évolués et appliqués sur le plan mondial ».

Quoiqu'il en soit, toutes les recommandations du Programme des réformes économiques et financières de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (PREF-CEMAC), inhérentes aux directives communautaires portant cadre harmonisé de gestion des finances publiques.

Dans leur mise en œuvre, le comité de pilotage établit qu'il y a des travaux réalisés, des travaux en cours de réalisation.

Au nombre des travaux réalisés figurent : « la mise en place d'un mécanisme de partage de données comptables entre la DGCMP et les autres structures de la chaîne de la dépense publique ; la mise en place des personnes responsables des marchés publics (PRMP) au sein de chaque maître d'ouvrage en vue, entre autres, de stabiliser les postes au niveau des cellules de gestion des marchés publics ; la mise en place des commissions spécialisées ; la place du comité technique de la DGCMP ; l'organisation par le ministère, d'une formation au profit des acteurs de la chaîne de la dépense en lien avec les marchés publics ».

Quelques-uns des travaux à réaliser se résument en la création des conditions d'application générale aux entités ayant qualité de maître d'ouvrage ; l'application stricto sensu du code marchés public ; l'élaboration d'un manuel de procédures du contrôle a priori et d'un programme de formation spécifique portant sur l'utilisation dynamique du Plan annuel de passation des marchés publics.

**Henriet Mouandinga**

Technologie numérique

## LE E-COMMERCE, UN MARCHÉ AISÉ MAIS RISQUÉ

**Autrement appelé vente en ligne, le e-commerce permet de vendre les marchandises sur les sites internet ou les réseaux sociaux à distance. Il a l'avantage de faire gagner du temps aux clients. Ainsi, la vente en ligne est devenue l'un des secteurs d'activités les plus fructueux dans le monde en général et au Congo en particulier depuis bien des années. La crise du Covid-19 n'a fait que renforcer cette tendance. En effet, depuis un certain temps, on assiste à une montée exponentielle de ce type de commerce au Congo. Les Congolais ont découvert que le e-commerce leur permet de s'ouvrir au monde et de réaliser leurs achats en toute circonstance.**

**S**elon des sources dignes de foi, la vente à distance ou le e-commerce est un marché particulièrement dynamique. Pour preuve, les ventes en ligne génèrent des millions. A ce jour, on peut affirmer que 50% des internautes achètent sur internet et 22% des ventes sont désormais réalisées par l'entremise de e-commerce, à partir du téléphone. Ces chiffres prouvent à suffisance que le commerce en ligne est l'un des secteurs les plus dynamiques du moment, un domaine aux divers avantages et opportunités commerciales qui ne cesse de s'amplifier aujourd'hui.

Ce mode d'achat est réellement entré dans les habitudes des Congolais. Pour la tranche d'âge comprise entre 25 et 59 ans, cette croissance phénoménale s'explique par le fait que 30% des consommateurs et consommatrices font des achats en ligne au moins une fois par mois.

### Une installation facilement finançable

L'ouverture des sites nécessite un faible budget. C'est un avantage non négligeable pour les entreprises du commerce électronique et les personnes qui souhaitent se lancer facilement dans ce commerce. « Pour ouvrir ou louer une boutique traditionnelle, des fonds importants sont nécessaires. Par contre, les fonds destinés à l'ouverture de l'e-commerce proprement dit, sont considérablement réduits », a indiqué Gracia une commerçante en ligne.

Pendant que le champ d'action des magasins traditionnels se réduit comme peau de chagrin dans la ville, le e-commerce prend de l'envergure. Il touche les clients partout dans le monde grâce à la magie des ondes. Un site internet est capable d'accueillir une quantité presque illimitée d'acheteurs, à travers cet espace. La vente en ligne multiplie les ventes. Cette vente permet de commercialiser tout le temps et en toute circonstance, les produits mis en vente en ligne.

« Ce commerce en ligne vient

justement aider les populations à gagner de l'argent, à avoir un plus large choix de produits, à réduire le coût de communication et de marketing, à augmenter le nombre de clients et aussi à faire ses achats sans se déplacer », a affirmé une autre vendeuse en ligne.

D'autres sources affirment que cette forme de vente est une voie vers l'indépendance du fait qu'elle constitue une voie idéale vers le travail indépendant. « Vous pouvez lancer votre activité depuis chez vous, sans difficulté particulière. Grâce à votre compte professionnel, la gestion de votre boutique e-commerce sera considérablement simplifiée. Ainsi, vous pouvez vendre de jour comme de nuit sans contrainte les arti-

cles. Vous rendez un meilleur service à la clientèle qui peut faire ses achats quand elle le souhaite sans se déplacer », a expliqué Clara.

Notons que le e-commerce n'offre pas seulement des avantages aux commerçants, mais offre également un réel confort d'achat aux clients. Toutefois, il sied de noter que tout n'est pas rose dans ce commerce en ligne. Il comporte aussi des inconvénients. En effet, exercer le commerce en ligne sur différentes plateformes est sujet à de nombreuses tracasseries. Car si le site n'est pas protégé, il peut faire l'objet d'arnaque ou de fraude, occasionnant ainsi la perte des clients.

### La distance un enjeu majeur

La distance entre la clientèle et la boutique peut créer des incompréhensions sur la qualité du produit. « Dans un magasin, on peut physiquement accueillir ses clients, leur faire toucher et sentir les produits, les conseiller sur tels ou tels autres articles et susciter leur réaction. Ce qui ne peut être fait dans le commerce en ligne », a indiqué Rachid.

D'autres ajoutent en substance

que l'e-commerce crée une dépendance à la technologie. « Avec un site en ligne, votre dépendance à la technologie pour le bon fonctionnement de votre activité est totale. Dès que votre site internet est en panne, vos ventes sont à l'arrêt. Ce temps mort joue également sur votre chiffre d'affaires, aussi longtemps que la panne durera. Ce qui pourrait pousser la clientèle à contacter d'autres sites, d'autant plus que nombreux sont ces clients qui s'attendent à un service irréprochable, des réponses rapides et des produits livrés à temps », a indiqué un tenancier d'une boutique en ligne. Martha pour sa part, affirme que « certains clients manifestent leur mécontentement en ligne via des avis négatifs sur votre boutique ou sur les réseaux sociaux. Par ailleurs, si un client ne trouve pas un produit sur votre site, au prix idéal, il ou elle n'hésitera pas à aller voir sur un site concurrent. Ce qui choque et démotive les tenanciers de cette vente », a ajouté une vendeuse.

### L'expédition aux coûts élevés

Les frais d'expédition repré-

sentent aussi, un autre inconvénient en e-commerce, renseignent ces derniers. Car disent-ils, si le colis commandé est volumineux et nécessite un prix élevé, les frais d'expédition peuvent être trop élevés, ce qui peut décourager les clients.

La méfiance des internautes est beaucoup plus liée aux arnaques en ligne. Il faut donc sécuriser les paiements et les données personnelles des clients.

Certains clients suggèrent qu'il est tout de même important de préciser que le commerce en ligne offre une grande commodité et une variété de choix pour les acheteurs. Cependant, il est vrai que les images peuvent parfois, ne pas être exactement représentatives du produit final. Pour minimiser ce risque, vous pouvez vous référer aux commentaires des clients et vérifier les politiques de retour du site avant d'en acheter.

« Le commerce en ligne peut être un excellent choix pour beaucoup de personnes, mais il est important de faire des recherches pour s'assurer que l'achat effectué est authentique. Vendre ou acheter en ligne c'est bien, mais retenons que ces différents sites ne sont parfois pas sûrs », ont martelé les leaders de l'e-commerce.

Dim-Martie Mizère

Recherche scientifique

## FIN DES TRAVAUX DE LA 7<sup>ÈME</sup> CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE L'ASSOCIATION PANAFRICAINNE DES POISSONS

**Plusieurs scientifiques africains ont participé du 18 au 22 septembre 2023 à Brazzaville, à la 7<sup>ème</sup> conférence internationale de l'Association panafricaine des poissons - pêche et pêches africaines : diversité, conservation et gestion durable.**

**S**elon ces chercheurs, la faune ichtyologique africaine, comprenant plus de 3700 espèces appartenant à quelques 520 genres et environ 90 familles, est exposée à de nombreuses menaces dont la plupart sont d'origine anthropique. Les principales causes de la perte de diversité halieutique sont l'altération de l'habitat, l'introduction d'espèces exotiques, la surexploitation des ressources halieutiques et la pollution.

Cette réunion a permis aux scientifiques de toute l'Afrique et du monde entier qui étudient les poissons africains ainsi que les jeunes chercheurs, d'échanger des informations et des idées afin d'initier des études collaboratives, dans le but de mettre un terme à cette perte.

Les débats ont porté sur de nombreux thèmes dont « Les stratégies de conservation et



### Les chercheurs conscients de la destruction de l'habitat des poissons

de gestion durable des ressources aquatiques », « L'impact humain sur la diversité halieutique et son exploitation », « La biodiversité des eaux douces comme indicateurs de santé ». A l'ouverture des travaux, la ministre congolaise de l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de

l'innovation technologique, Mme Delphine Edith Emmanuel, a invité les participants à avoir des échanges « très fructueux », dans la mesure où de nombreuses espèces restent à découvrir. « Nous sommes impatients de pouvoir recevoir les conclusions de cette rencontre qui ne manqueront pas d'être

relayées par l'Agence nationale congolaise de valorisation des résultats de la recherche », a-t-elle déclaré.

Aussi, elle a relevé l'importance du poisson dans la préservation du cycle de la vie parce que, celui-ci contribue non seulement à l'alimentation des humains et des animaux, mais également à l'équilibre de l'écosystème. Cette 7<sup>ème</sup> conférence internationale de l'Association panafricaine des poissons a été organisée par le Département océanographie et environnement de l'Institut national de recherche

en sciences exactes et naturelles (Irsen), l'Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie et de Forêt, le Laboratoire de Recherche en Biologie et Ecologie Animales (Larbea) de l'Université Marien Ngouabi.

Gulit Ngou

Hydrocarbures

## QU'EST-CE QUI EMPÊCHE LA SNPC D'EXCELLER DANS L'EXPLOITATION PÉTROLIÈRE ?

**Un quart de siècle après sa création, la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), en plus de la commercialisation de la part du pétrole du Congo, excelle aussi dans l'exploration, la valorisation et la distribution des hydrocarbures. Actuellement, elle dispose des équipements spécialisés dernier cri et d'une expertise rompue à la tâche pour exploiter le pétrole. Hélas, la filiale exploitation piétine, non pas faute d'équipements ou de personnels compétents, mais plutôt à cause des forces obscures.**

**D**epuis vingt et cinq ans, la Société nationale des pétroles du Congo fait parler d'elle, et participe au développement du Congo. Cela se fait sans la filiale exploitation qui devrait naturellement accroître l'envergure de cette structure. La mise en œuvre du nouveau plan d'action quadriennal lui a permis d'acquérir des plateformes et équipements Hi-Tec, de former une expertise irréprochable et de nouer des partenariats avantageux pour le pays.

Des atouts qui prédisposent la SPNC à une belle et rentable aventure en matière d'exploitation pétrolière. Mais, ce processus demeure toujours au stade de simples intentions, alors que le pays attend davantage du pétrole brut, pour mener à bien les politiques publiques déclinées dans le Plan national de développement (PND) et étayées dans le programme d'actions du gouvernement. En effet, grâce à l'exploitation, la SNPC, boostera sa participation à la construction et à la reconstruction du Congo, accélérera la marche vers le développement, sous la direction bien éclairée du président Denis Sassou N'Guesso.

Des sources bien informées indiquent que la direction générale de la SNPC a mis en place un programme de développement de la société qui a été approuvé à tous les niveaux. Les mêmes sources affirment qu'un blocus perpétré par certains esprits malins ne permet pas à la société de mettre en œuvre la politique d'exploitation qui est pourtant techniquement à sa portée.

En rappel, l'année dernière, la SNPC a versé au titre des dividendes près de trente milliards de FCFA à l'Etat. Elle rêve d'en faire plus cette année, si on fait sauter les verrous qui l'empêchent de travailler. Pourtant, la SNPC a déjà acquis des plateformes pour forer certains puits par elle-même. Malheureusement, rien ne se fait, tout est à l'arrêt. Et, le temps passe, alors que le Congo attend de gros sous de la SNPC pour refaire les équilibres macroéconomiques afin de relancer son économie.

Devant ces obstacles, la SNPC interpelle les services de sécurité et les hautes autorités républicaines pour que cet investissement produise tous les effets escomptés. Pour



**Un engin d'exploitation pétrolière de la SNPC**

ce faire, la société s'est dotée d'un ambitieux plan d'actions, sur la période allant de 2022 à 2025. Ce plan est orienté vers les performances de la SNPC, parmi lesquelles on peut citer entre autres : la performance 2025. Sa mise en œuvre renforcera le rendement de l'entreprise et partant sa participation au budget de l'Etat en versant régulièrement des dividendes à l'Etat. Ce plan vise l'augmentation des revenus à travers l'optimisation de l'organisation ; le renforcement du dispositif de contrôle interne et qualité, hygiène, sécurité, environnement et la professionnalisation des ressources.

Aussi, ce plan intègre la maîtrise des coûts pétroliers ; les

projets non pétroliers ; l'approvisionnement des biens et services ; les frais financiers ; l'assurance ; l'optimisation fiscale ; la gestion des coûts sociaux et des risques. Performance 2025 est aussi axée sur la contribution à l'action gouvernementale par le versement des dividendes à l'Etat ; le suivi et valorisation des droits à huile de l'Etat ; l'approvisionnement en produits pétroliers ; l'amélioration des conditions de vie des populations. A cela se greffent, la gouvernance et maîtrise des activités. C'est pour tout cela que la SNPC affiche en gras, le développement d'autres activités productrices, dont l'exploitation pétrolière.

Tout est encore possible et la

détermination de la direction générale semble irréversible. Le directeur général, Maixent Raoul Ominga l'a dit récemment en ces termes : « *afin d'accroître le niveau d'investissement lié à nos capacités et ressources, un effort sans précédent a été réalisé pour l'acquisition des équipements de forage et de complétion. Cette action a été rendue possible grâce à l'implication des collègues qui ont bien voulu mener à bien cette mission dans un esprit patriotique. Ils ont œuvré et continuent d'œuvrer pour que la SNPC se dote des équipements performants, qui lui permettront de jouer pleinement son rôle de société opératrice* ».

C'est dans cet élan que la SNPC a signé, le 16 juillet 2023 à Alger, un protocole d'entente avec la Société nationale algérienne en charge de la recherche, de la production, du transport, de la transformation et de la commercialisation des hydrocarbures, en sigle Sonatrach. Un protocole, qui ouvre une nouvelle perspective dans l'exécution du programme de la SNPC, articulé autour de l'augmentation des revenus ; la maîtrise des coûts ; la contribution à l'action gouvernementale ; le renforcement de la gouvernance qui définit des objectifs à atteindre et décline des actions à réaliser, en vue d'accélérer la croissance du groupe à travers une amélioration continue de ses performances.

Ces éléments qui renforcent l'espoir et l'espérance ont conduit le directeur général de la SNPC d'être « *convaincu que ce programme d'entreprise permettra de faire du groupe SNPC, dans les prochaines années, une société mieux intégrée dans le secteur de l'énergie ; plus responsable vis-à-vis de son actionnaire, de ses clients, de ses partenaires, de ses collaborateurs et de la communauté nationale ; une société appréciée pour ses résultats et qui renforce la notion de compétence de son capital humain par la mise en œuvre de son master plan formation* ».

Il sied de rappeler que les gisements Mengo, Kundji et Bindi (MKB) ayant fait récemment l'objet de la signature d'une convention avec la compagnie pétrolière américaine appartenait au départ à la SNPC. Cette compagnie produira 100.000 barils par jour, soit 30% de la production nationale. Il a été d'ailleurs dit que la société américaine apporterait les nouvelles pratiques à la pointe de la technologie tenant compte des enjeux environnementaux, une politique chère à la SNPC. Le ministère des hydrocarbures prétend que « *le développement de ce champ nécessite de la technologie de pointe que va apporter Trident Ogx* ». Et pourtant, la Société nationale disposant de cette technologie pourrait bénéficier aussi des puits pour lui mettre à l'épreuve.

**Marlène Samba**

## LES TOURS JUELLES DE MPILA, DÉJÀ OPÉRATIONNELLES DANS L'ENSEMBLE

**Pour se rendre effectivement compte de cet état de fait, le président de la République Denis Sassou N'Guesso, a effectué une visite terrain, le mardi 26 septembre 2023. Il était accompagné du premier ministre Anatole Collinet Makosso et du ministre d'Etat, ministre en charge de l'aménagement du territoire Jean Jacques Bouya. Ce joyau architectural, unique en son genre, a pour objectif le développement de l'économie de service au Congo en général et à Brazzaville en particulier. Il est à la fois un hôtel d'une capacité de 128 chambres et des bureaux à usage commercial. Ce centre commercial est totalement équipé donc prêt à accueillir les hommes d'affaires désireux de s'installer au Congo.**

**A**ccueilli sur le site par le premier ministre Anatole Collinet Makosso qui était entouré des membres du gouvernement, le président de la République a effectué une visite guidée pour tout voir et tout savoir sur ce grand centre commercial qui apporte un plus à la beauté architecturale de Brazzaville. En attendant la réception officielle du chantier, le constat fait au terme de cette visite guidée, révèle que les travaux de construction des Tours jumelles, fruit de la coopération Congo-Chine, sont complètement finis. En effet, le président Denis Sassou N'Guesso a apprécié le travail réalisé par l'entreprise adjudicataire Beijing Construction Engineering Group en ces termes : « ces réalisations sont la manifestation de l'excellence des relations d'amitié qui existent entre la Chine et le Congo. L'année prochaine, nous allons encore décider d'une autre gamme de projets de coopération qui nous permettront d'aller de l'avant. En visitant cette réalisation, je voudrais féliciter les dirigeants de l'entreprise, notamment des ingénieurs et tous les travailleurs qui ont



Photo de famille après la visite guidée

réalisé cette œuvre magnifique qui symbolise bien la force et la beauté qui donnent un signal fort sur l'avenir des relations entre nos deux pays. Nous allons magnifier cela l'année prochaine».

Les tours jumelles de Mpila ont été construites dans le 6ème arrondissement de Talangaï Brazzaville. Avec 135 mètres de hauteur, les deux Tours se composent de 30 étages chacune qui sont conçues à

l'identique. L'une des Tours est exclusivement réservée à l'hôtel de 5 étoiles d'une capacité d'accueil de 128 chambres parmi lesquelles des suites présidentielles, ministérielles et des chambres standard.

Cet hôtel est doté des salles de conférence, des banquets et des restaurants. L'autre Tour est réservée aux bureaux à usage commercial.

Pour tout dire, lancés en mars 2016, les travaux de construction des Tours jumelles, bâties sur les berges du majestueux fleuve Congo ont été réalisés selon les règles de l'art. Ce centre commercial est d'une importance économique capitale. Rappelons qu'à la faveur de sa descente d'inspection du chantier, le ministre d'Etat, ministre en charge de l'aménagement du territoire Jean Jacques Bouya déclarait à cet effet que « c'est une vraie économie de service qui va se développer dans notre pays ». De son côté, le ministre de la construction et de l'urbanisme Josué Rodrigue Nguonimba, appréciant la qualité des travaux avait dit : « quand on parle d'un chantier, c'est l'ameublement, ça signifie que tous les corps de métiers sont passés. Je pense que c'est un beau bâtiment qui reflète la qualité de l'entreprise et intègre les ambitions du président de la République à vouloir présenter au peuple congolais des projets de qualité ».

Ce centre commercial qui est totalement équipé est bâti sur une superficie de 91.654,07 mètres carrés et financé pour plus de 174 milliards de FCFA. A noter que toutes les voies d'accès ont été déjà totalement aménagées. Ce qui revient à dire que les Tours jumelles de Mpila sont prêtes à accueillir les hommes d'affaires qui désirent s'installer au Congo.

**Alexandre Ôgnégné**

### Infrastructures

## RÉCEPTION PROVISOIRE DES TOURS JUELLES DE MPILA

**La cérémonie de remise des clés a eu lieu le 27 décembre 2023 à Brazzaville entre l'entreprise Beijing construction ingénierie group et la Délégation générale des grands travaux (Dggt), en présence du ministre d'Etat, ministre de l'aménagement du territoire, des infrastructures et de l'entretien routier, Jean Jacques Bouya. C'est la Société d'exploitation et de développement des infrastructures du Congo (Sedic) qui est chargée de la mise en service et de l'exploitation de ces deux tours situées dans le sixième arrondissement de Brazzaville.**

**C**es deux immeubles de trente étages chacun sont construits au bord du fleuve Congo, à proximité du débarcadère fluvial de Yoro, à l'Est de la capitale congolaise, grâce au partenariat entre la République du Congo et la République populaire de Chine. Ces tours jumelles se dressent sur le site de l'ex Chantier de construction navale (Chacona) et occupent une superficie de 91 654, 07 mètres carrés pour

un coût estimé à plus de 174 milliards de FCFA. L'une des tours abrite un hôtel de 128 chambres dont 48 suites, des salles de conférences et de banquet, des restaurants et d'autres commodités. L'autre, quant à lui, dispose de plusieurs bureaux à usage commercial. Selon le coordonnateur technique à la délégation des grands travaux, M. Simon Pierre Loufoua qui a lu le procès-verbal

de réception provisoire de ces tours jumelles, les bénéficiaires faciliteront l'accès aux experts du maître d'œuvre de la Dggt et de l'entreprise Bceg jusqu'à la remise définitive des tours jumelles et ses équipements.

La Sedic de son côté, s'engage à prendre toutes les dispositions d'ordre organisationnel, technique ou autres, afin d'assurer de façon optimale l'exploitation des tours jumelles, notamment, la maintenance et l'entretien périodique à court et à long terme, la sécurisation contre les actes de vandalisme de tous les ouvrages et installations sur le site. Pendant la période de garantie, a indiqué M. Simon Pierre Loufoua, les responsabilités du maître d'œuvre et de l'entreprise sont définies dans le contrat. Pour le ministre d'Etat, Jean



Après le passage du Chef de l'Etat, Jean Jacques préside la cérémonie de réception des clés des deux tours

Jacques Bouya, ces tours jumelles sont des œuvres monumentales et modernes qui doivent créer une véritable richesse nationale. Il s'est en outre adressé aux gestionnaires de ces immeubles en ces termes : « nous devons avoir de l'expertise, la modernité a un prix, c'est la capacité des hommes à être à la hauteur. Nous ne devons ni improviser,

ni tâtonner».

La réception provisoire des tours jumelles dont les travaux avaient débuté en 2016, est intervenue un jour après la visite du chantier le 26 septembre dernier par le président de la République, Chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso.

**Fulgence Lucien Zikito**

Pédophilie

## GUY MARIUS OKANA EN COURT DES PEINES MAXIMALES DE CINQ ANS D'EMPRISONNEMENT ET DE 10.000.000 DE FCFA D'AMENDE

**Le premier vice-maire de Brazzaville Guy Marius Okana, fait actuellement l'objet de l'ouverture d'une information judiciaire contre lui devant le juge d'instruction du douzième cabinet, pour des faits de pratique pédophile. Le procureur de la République André Oko Ngakala a décidé ainsi conformément aux articles 1<sup>er</sup>, 67 et 121 de la loi 04/2010 du 14 juin 2010, portant protection de l'enfant en République du Congo. Après qu'il ait été informé du motif de sa poursuite devant le tribunal par le procureur, il a été remis en liberté en attendant semble-t-il, la levée de son immunité par les autres Conseillers Municipaux.**



**Le Procureur de la République notifiant l'ouverture de l'information judiciaire contre le vice-maire**

**E**n effet, une maxime populaire affirme: « chasser ne veut pas dire tuer impunément, même quand il s'agit de la recherche du plaisir sexuel ». C'est le cas du premier vice maire Guy Marius Okana qui a profité de la faiblesse de sa

filles adoptive pour abuser d'elle. Il ignorait certainement que le Congo dispose d'une loi allant dans le sens de la protection de l'enfant. Si tel est le cas, dommage pour le vice maire. Il lui est reproché d'avoir commis un crime de viol sur sa propre

filles adoptive de dix-sept ans qu'il a élevée depuis l'âge de trois ans. La clameur publique aidant, madame Loubayi Malanda Leslie Chanelle a déposé une plainte au Centre d'intelligence et de documentation (CID) ayant abouti à son interpellation en date du

24 septembre 2023. Il a été placé en garde-à-vue dans les locaux de cette structure.

Le 25 septembre dernier, il a été transféré au tribunal de Brazzaville. Saisi de cette affaire qui heurte non seulement le droit mais aussi les bonnes mœurs, le procureur de la République André Oko Ngakala a publié la déclaration ci-après : « suite à la plainte déposée par madame Loubayi Malanda Leslie Chanelle ex-qualité de sa fille mineure âgée de 17 ans à la CID pour des faits de pratique pédophile, monsieur Okana Guy Marius a été interpellé, interrogé puis gardé-à-vue à la CID, en date de 24 septembre 2023. Ce jour, 25 septembre 2023, monsieur Okana Guy Marius vient d'être déféré à mon parquet. Après examen des faits de cette procédure ; tenant compte aussi bien de la sensibilité que de la gravité des faits de la cause, j'ai décidé d'engager des poursuites contre ce dernier pour des faits de pratique pédophile, faits prévus et punis par les articles 1<sup>er</sup>, 67 et 121 de la loi 04/2010 du 14 juin 2010, portant protection de l'enfant en République du Congo. Sur ce, une information judiciaire est ouverte contre lui devant le juge d'instruction du douzième cabinet pour des faits précités ».

Rappelons que l'article 1<sup>er</sup> de

la loi à laquelle le procureur se réfère définit l'enfant en ces termes : « au sens de la présente loi, un enfant s'entend de tout être humain âgé de moins de dix-huit ans et qui n'a pas encore atteint l'âge de la majorité par disposition spéciale ». Tandis que l'article 67 de la même loi affirme : « est interdite, toute pratique pédophile. Une pratique pédophile s'entend de tout acte de pénétration sexuelle ou d'agression sexuelle, de quelque nature que ce soit, commis sur la personne d'un enfant, de toute exposition ou exploitation de pornographies, films ou dessins à caractère pornographique mettant en scène un ou plusieurs enfants ».

L'article 121 de ladite loi établit cependant, les peines encourues pour pédophilie. Ainsi, tout contrevenant encourt les peines allant de trois ans à cinq ans d'emprisonnement, assorties d'une amende allant de 1.000.000 de FCFA à 10.000.000 de FCFA. Comme on le voit, si le vice-maire Guy Marius Okana était reconnu coupable des faits qui lui sont reprochés, il payera le juste prix de ses pulsions libidinales tel que prévu par la loi 04/2010 du 14 juin 2010, portant protection de l'enfant en République du Congo.

**Patrick Yandza**

## MBOU-MABA REÇOIT LE DOCUMENT DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE JUVÉNILE

**Ce document de la stratégie nationale de prévention et de traitement de la délinquance juvénile, validé en août dernier, lui a été remis le 15 septembre 2023 à Brazzaville par la représentante résidente du PNUD au Congo, Adama-Dian Barry.**

**A**ssorti de son plan d'action et de communication, ce plan définit les modalités visant à réduire de manière significative la délinquance juvénile qui sévit depuis quelques années dans le pays. Il comporte cinq axes stratégiques dont la création d'un fonds relatif à la prévention et au traitement de ce fléau qui touche la jeunesse congolaise. « Nous sommes venus rendre ce document à son principal propriétaire, en réitérant notre disponibilité pour l'accompagner dans la mise en œuvre effective de cette stratégie », a souligné Mme



Mbou-Maba en gurre contre la délinquance juvénile

Adama-Dian Barry à l'issue de l'audience. Pour la représentante résidente du Pnud au Congo, la délinquance juvénile est un phénomène qui mérite une attention particulière, parce qu'il s'agit de prise en charge des jeunes.

La stratégie nationale a été rédigée par le consultant du Pnud, Daniel Mbéri, avec le concours des experts du haut-commissariat et les membres du comité interministériel, en tenant compte des doléances des jeunes délinquants et des chefs de quartiers, recueillies lors des rencontres citoyennes, tenues entre 2021 et 2022 sur tout le territoire national par le haut-commissaire à la justice restaurative, à la prévention et au traitement de la délinquance juvénile, Mbou-Maba. Ces jeu-

nes délinquants demandent, entre autres, l'insertion socio-professionnelle.

Le haut-commissariat à la justice restaurative a pour missions de mettre en œuvre les procédures et mesures d'inclusion, de collaboration, en vue de la prévention, du traitement et de la réparation des violences et autres formes de délinquance juvénile.

Rappelons que lors de l'atelier de validation de cette stratégie nationale de prévention et de traitement de la délinquance juvénile, les participants avaient formulé plusieurs recommandations dont celle relative au « renforcement du contrôle des frontières afin de limiter les flux migratoires de délinquants étrangers et le trafic des substances illicites ainsi que la création des maisons de rééducation et de resocialisation pour mineurs ».

**Gulit Ngou**

Rentrée scolaire

## L'UNIFORMISATION DE LA TENUE SCOLAIRE POUR LA SÉCURITÉ DES ÉLÈVES

**La publication du décret n°2023-1537 du 30 août 2023, portant uniformisation de la tenue scolaire en République du Congo permet de démarrer l'année scolaire 2023-2024 sous de bons auspices. Les élèves, parents d'élèves, chefs d'établissement, organismes et autres Ong concernés par l'enseignement..., peuvent se réjouir de l'élimination des signes distinctifs des élèves, souvent à l'origine de nombreux cas de violences en milieu scolaire. Pourvu que la complaisance soit totalement exclue.**

La mesure relative à l'uniformisation de la tenue scolaire dans les sous-secteurs de l'enseignement général et technique est une réalité incontestable aujourd'hui. Plusieurs fois recommandée au cours des conférences et toute autre réunion visant la lutte contre les violences en milieu scolaire, cette mesure est l'une des pistes pouvant conduire à la sécurité des élèves. Ce décret signé du Premier ministre chef du gouvernement précise les couleurs des tenues uniformisées, du préscolaire, du secondaire et des écoles professionnelles. Il vise précisément à éliminer tous les signes distinctifs souvent à l'origine des accrochages entre élèves des différents établissements. Ce texte porte aussi sur de nombreux interdits, dont singulièrement le port des tissages, perruques, postiches, mèches... Toutes ces mesures sont assorties de sanctions, allant de l'avertissement à la radiation. Mais, pour plus d'efficacité, il serait souhaitable que ces sanctions soient élargies aux promoteurs d'école, notamment ceux qui, pour une raison ou une autre, pourraient ramer à contre courant. Nul doute, ces sanctions constituent des dispositions dissuasives prises par le gouvernement pour couvrir tout élève de l'anonymat, entre le

toit familial et l'école. Au monde de l'éducation prendre conscience de la portée des mesures prises et de les appliquer à la lettre. De sorte que la complaisance endémique au Congo, soit totalement exclue et que la rigueur soit de mise dans tous les établissements scolaires. En effet, quand on parle de l'élimination des signes distinctifs parmi les élèves, cela ne doit pas être une clause de style, comme pour se faire bonne conscience. C'est plutôt une décision digne de sens, pour éviter aux élèves tout traitement ciblé, en raison de leur appartenance à tel ou tel autre établissement. C'est aussi un appel aux différents chefs d'établissement qui, gagnés par la cupidité, pourraient contourner malicieusement ces mesures, en instituant des écussons ou macarons portant les mentions de leur école. Sinon, comment comprendre le fait que malgré l'adoption de ces mesures, certaines écoles aient mentionné les macarons sur la liste des fournitures recommandées aux élèves ?

### Des macarons ou écussons, pourquoi faire ?

Plus qu'une simple provocation, l'exigence des macarons et écussons est un véritable défi lancé à la république, d'autant plus que les termes



L'uniformisation des tenues scolaires applicable cette rentrée

des rapports sur les violences en milieu scolaire sont stupéfiants, année après année. En témoignent les nombreuses scènes de bagarres rangées enregistrées à Brazzaville et à Pointe-Noire, entre des élèves relevant des établissements techniques et ceux de l'enseignement général. Des bagarres qui se soldent souvent par des blessures graves et hospitalisation des victimes ; lesquelles se privent ainsi des cours pendant plusieurs jours. Souvent, ces cas d'agression sont suivis d'arrestation parmi les élèves et leurs complices. Les mesures adoptées par le gouvernement Makosso II, ne visent rien d'autre que l'éradication des violences dans les milieux de l'enseignement, afin que l'école redevienne réelle-

ment un lieu d'apprentissage où les enfants se sentent en sécurité, où la présence de leurs collègues portant une tenue différente, ne fasse plus peur. De même, le chemin de l'école doit redevenir une zone qui rassure tout enfant en tenue scolaire, et non un espace de prédation ou d'agressions. Le plan de riposte contre les violences en milieu scolaire est une alerte rouge. A ce titre, elle interpelle toutes les composantes de la société : encadreurs, force publique, parents d'élèves... Chacun doit se souvenir des scènes de violences servis aux brazzavillois par les élèves de certains établissements à la sortie des écoles. Cela permet à tous de prendre conscience de l'intérêt des mesures gouvernementales qui s'appuient sur des cas avérés de violence. Selon une étude réalisée conjointement par le gouver-

nement et l'Unicef auprès de 6 000 élèves en 2020, « au Congo, plus de sept élèves sur dix subissent des violences dans les écoles et en ligne ». Il s'agit précisément, des violences verbales, physiques ou psychologiques. Cette étude démontre que les filles sont davantage exposées à toutes les formes de violences. Ceci expliquant cela, les violences sexuelles s'inscrivent parmi les plus récurrentes. Ces mesures expriment amplement la volonté du gouvernement de venir à bout d'un phénomène qui ne cesse de prendre de l'ampleur. Mais, ce ne sont-là que de bonnes intentions comme il en existe dans plusieurs secteurs. Leur force dépend des femmes et des hommes chargés de les appliquer.

Jules Débel

**1<sup>ère</sup> PME Congolaise de Livraison Express depuis 1992.**

**G'BOX SERVICES**  
**Une Nouvelle équipe qui vous offre :**

- + De Dynamisme
- + De Professionnalisme
- + De Réactivité
- + De Sécurité
- + De Satisfaction clients

**NOS METIERS**

- ✓ Livraisons Express Nationales
- ✓ Livraisons Express Internationales
- ✓ Fret Aérien
- ✓ Fret Routier
- ✓ Fret Maritime
- ✓ E-Commerce

**NOTRE FORCE, NOTRE RÉSEAU**

- + De 14 agences dans tout le territoire national

**Service Clients :**  
 Direction générale Brazzaville : Centre ville en face de la mairie centrale.  
 Agence Pointe noire : Centre ville Rond point kassa' en face du Centre Culturel Français.  
 Contact: 2017@gxinternational.net • www.gxinternational.net  
 (+242) 05 550 10 73 • (+242) 05 301 02 38

**Nos Partenaires**

### NUMÉROS UTILES (urgences)

Police secours :	117
Sapeurs pompiers :	118 / 05 516 89 89
Haute Autorité de Lutte contre la Corruption	10-23
Recensement Général de la Population et de l'Habitation	15-16
Pompes funèbres de Makélékélé	06 660 60 79
Hôpital Central des Armés M.M.:	06 654 91 32
EEC Brazzaville :	42.42. Sce technique : 05 677 40 00
EEC DIOSSO :	05 070 66 40
LCDE - Sce technique	05 648 40 60 - 06 644 28 43 - 05 553 62 48
Radio Congo :	05 582 32 73
Commissariat de Police de Moukoundzi-Ngouaka	06 624 57 93
Commissariat de Police d'Itsali :	06 840 14 13
Commissariat de Police de Ouenzé 2 :	06 620 18 57
Commissariat de Police de la Coupole :	22 400 02 21
Commissariat de Police de Poto-Poto :	06 852 08 91
Association des consommateurs :	05 522 39 00

Ouenzé

## HARRIS OYO FONDATION FAIT DON AUX ENFANTS DÉMUNIS DES QUARTIERS 56 ET 57

La rentrée scolaire 2023-2024, ce 2 octobre 2023 se révèle aisée pour de nombreuses familles vivant dans des quartiers 56 et 57 de Ouenzé. Plus d'un millier d'enfants issus des milieux modestes sinon démunis ont bénéficié des kits scolaires de la part d'Harris Oyo fondation. La cérémonie a été patronnée par son président Romi Oyo.

Samedi 23 septembre dernier, la cour de l'école primaire Saboukoulou à Ouenzé était en ébullition dès les premières heures de la matinée. Des enfants accompagnés par leurs parents, ticket en main, arrivaient par vagues successives, après un contrôle de services de sécurité. Ils étaient confortablement installés sous les tentes montées pour la circonstance dans cette école où toutes les salles ont presque perdu leur porte pourtant en métallique.

Face à l'entrée principale, une tribune aménagée et frappée d'un kakemono pavoisé aux couleurs de la fondation. Au milieu de la matinée, une voiture blanche remplie de sacs d'écoliers bien faits destinés aux élèves dont les parents sont dans l'incapacité de l'offrir à leur progéniture. Par cet acte de bienfaisance, Romi Oyo



Un échantillon d'élèves ayant reçu des kits scolaires

apporte sa pierre à l'éducation des enfants, en allégeant la charge des parents qui ne font pas seulement face en pareilles circonstances, aux besoins de leurs propres enfants mais aussi aux neveux et aux petits fils.

Comme à l'occasion des précédentes rentrées scolaires,

le donateur, casquette tournée à l'arrière prend la parole sur fond musical et déclare : « à l'occasion de la rentrée scolaire 2023-2024, Harris Oyo Fondation et ses partenaires, tenant compte des besoins exprimés par les parents, ont sélectionné plus de mille élèves issus des parents démunis

des quartiers 56 et 57, pour leur offrir des kits scolaires. En mettant à leur disposition des outils scolaires, notre objectif est de soutenir des enfants en situation de vulnérabilité ».

C'est alors que commence la distribution. Chaque enfant ou parent qui reçoit le sac l'ouvre pour découvrir son contenu.

Tous joyeux, ils ont réalisé que ces sacs contenaient, des cahiers, des stylos à bille, des crayons, des règles et bien d'autres fournitures scolaires. Ces outils permettront aux bénéficiaires de bien reprendre les cours cette année. Comme d'habitude, le donateur a été couvert de congratulations. « Je remercie la Fondation Harris-Oyo pour l'acte de générosité qu'elle a posé en faveur de nos enfants. Cela m'arrange parce qu'à une semaine de la rentrée des classes, mes deux enfants n'avaient encore même pas de stylos pour écrire. Mais, avec les kits qu'ils ont reçus, il ne me reste plus qu'à leur acheter des tenues et des livres », s'est réjoui Raissa, une fille-mère qui a accompagné ses enfants.

Rappelons que pendant la même période, dans les années antérieures, Harris Oyo fondation avait organisé des initiatives analogues sous le slogan : « sport d'accord, l'école d'abord ». Elle avait aussi fait don de tables-bancs, accessoires informatiques et autres matériels didactiques aux établissements scolaires de sa circonscription électorale.

Ernest Otsouanga



PARADOXES

PARADOXES

PARADOXES

PARADOXES

PARADOXES

### ◆ Un spectacle digne d'un film documentaire

Les habitants du village Lumière, une localité du district de l'Ile Mbamou, vivent ces derniers temps un spectacle digne d'un film documentaire. En effet, deux hippopotames, un mâle et une femelle émergent chaque jour et à n'importe quel moment de la journée sous les huées de la population. Pendant notre passage dans ce village qui n'est qu'une presqu'île, le couple de pachydermes est sorti de l'eau sept fois créant un spectacle inédit. Chaque fois que les têtes de ces animaux, des véritables chefs d'œuvre de laideur, se faisaient voir, la foule amassée le long du village poussait des cris semblables à ceux des supporters d'une équipe de football qui vient de marquer un but. A cette occasion, les enfants qui ne connaissent les hippopotames qu'à travers les photos, les films et dessins animés ont eu l'opportunité de voir de visu ces bêtes aux allures de monstres. Les habitants de ce village que nous avons contactés après les apparitions spectaculaires de ces animaux ont plusieurs interprétations. D'aucuns disent que ce sont des humains qui se sont transformés en hippopotames. D'autres ont indexé les ressortissants d'une ethnie, les accusant d'instrumentaliser les bêtes pour apeurer les habitants du village.

Il sied de signaler que ces cinq dernières années, les apparitions de ces pachydermes dans des villages de l'Ile Mbamou sont fréquentes. Il ne fait pas

de doute que ces animaux menacés par les braconniers se sentent maintenant bien protégés et ne redoutent aucun danger. C'est pourquoi, ils ne s'empêchent pas de faire du spectacle à l'image de leur ancêtre surnommé « Nestor » qui faisait jadis la joie des touristes non loin du pont du Djoué.

### ◆ A quoi servent les veillées mortuaires ?

Nous constatons chaque fois, après le décès d'une personne, sa famille qui a beaucoup dépensé pour les soins médicaux, doit faire face aux dépenses liées aux obsèques. Ce qui n'est que normal. S'il ne s'agissait que des cotisations, on pourrait tout simplement ouvrir un cahier pour stimuler les uns et les autres à cotiser par rapport à une date butoir à fixer pour les obsèques. Or, ce qui se passe dépasse parfois l'entendement. La maison du défunt est investie par des parents qui y dorment à même le sol ou sur des matelas de fortune. Au réveil, ces nombreuses bouches affamées, auxquelles s'ajoutent certaines personnes démunies, exigent d'être bien nourries par la famille éprouvée qui, en plus des frais funéraires, doit gérer le quotidien des parents venant du village et dont les exigences sur les conditions d'hébergement se passent souvent de commentaires. Cependant, ils n'apportent aucune contribution financière conséquente. Après les obsèques, la plupart de ces gens oublient qu'ils s'étaient déplacés pour participer à l'enterrement d'un membre de leur

famille. Ils exigent qu'on leur achète des billets de retour et parfois même des vivres et non vivres.

### ◆ Quel français ?

La rentrée scolaire a lieu ce 02 octobre 2023. Est-elle effective sur toute l'étendue du territoire national ? Nous ne pouvons répondre avec exactitude à cette question. Cependant, il y a lieu de s'interroger sur le français que nos enfants ont parlé pendant les vacances. Et qu'écrivent-ils dans les messages circulant à travers leurs téléphones mobiles. On peut affirmer sans risque d'être démenti que c'est du n'importe quoi. Des phrases mal construites, des mots dont l'orthographe relève d'une imagination extraordinaire. Des abréviations fantaisistes s'ajoutent aux lacunes déjà nombreuses qui émaillent une syntaxe approximative justifiant la baisse du niveau scolaire dans les écoles. Dans les messages qu'ils transmettent sur leur téléphone, on constate que je t'aime s'écrit : jtm ; je quitte la maison (j kit la mson) ; je suis malade (j8mald) ; je viens demain (j vien 2main). A cette allure, si l'on n'y prend garde, le niveau intellectuel de nos enfants déjà en baisse ira decrescendo.

### ◆ La maladie du klaxon

L'usage du klaxon caractérise certains chauffeurs, notamment les taximen. A Brazzaville, c'est même une façon d'appeler les potentiels clients surtout quand les temps sont durs, c'est-à-dire une ou deux semaines après la paie des

agents de l'Etat et le versement des pensions aux retraités. Il suffit d'être tiré à quatre épingles et de longer le trottoir pour être perturbé par des coups de klaxon affolants. Il arrive parfois que certains taximen s'arrêtent d'eux-mêmes pour apostropher un client. Si ce dernier présente une destination qui ne lui convient pas, le taximan étale son impolitesse en redémarrant sans dire mot.

### ◆ Un mensonge pour expulser un locataire

A Ouenzé, dans le cinquième arrondissement de Brazzaville, un homme se disant riche traite ses locataires comme de vulgaires personnes. Quand il veut expulser l'un d'eux, il use d'un fallacieux prétexte : « vous devez libérer l'appartement dans un mois, dit-il. Un de mes enfants qui a fini ses études en Europe va bientôt rentrer au bercail ». Avant de congédier le locataire, il augmente le prix du loyer du simple au double. Dans la parcelle, aucun locataire ne s'y oppose, chacun pour soi, Dieu pour tous. Et pourtant en pareil cas, surtout en l'absence d'un contrat de bail, le locataire devant libérer l'appartement doit bénéficier d'un délai raisonnable conformément à un préavis. Dès que le locataire libère l'appartement, on constate qu'en lieu et place de l'enfant venant de l'Europe, c'est un citoyen étranger qui intègre la maison après avoir payé une caution de six (6) mois. C'est triste. □

## 21 NOUVEAUX CARDINAUX CRÉÉS PAR LE PAPE FRANÇOIS

**Le Souverain pontife a présidé le 30 septembre 2023, un consistoire ordinaire à la place Saint-Pierre, au cours duquel il a remis la barrette à 21 nouveaux cardinaux, parmi lesquels 18 ont été électeurs en cas de conclave. Une cérémonie qui reflète une nouvelle fois les choix pastoraux du Pape argentin.**



**Le Pape François exhorte les nouveaux cardinaux**

La place Saint-Pierre a ainsi accueilli le 9ème consistoire ordinaire du pontificat de François. Le dernier en date s'était tenu le 27 août 2022 dans la basilique Saint-Pierre, une cérémonie au cours de laquelle le Pape avait créé cardinal, Mgr Jean-Marc Aveline, l'archevêque de Marseille. Le samedi, deux Français ont rejoint le collège cardinalice ensemble, une première: Mgr François Bustillo, l'évêque d'Ajaccio en Corse, et Mgr Christophe Pierre, nonce apostolique aux États-Unis depuis 2016.

Trois nouveaux cardinaux sont membres de la Curie: Mgr Robert Francis Prevost, préfet du dicastère pour les Évêques, Mgr Claudio Gugerotti, à la tête du dicastère pour les Églises orientales, et

Mgr Victor Manuel Fernández, nouveau préfet du dicastère pour la Doctrine de la foi. Pour la première fois, deux Français rejoindront en même temps le collège cardinalice: mais c'est encore une fois à des cardinaux de périphéries que le Pape François a conféré la barrette, comme le montre les profils de Mgr Stephen Ameyu Martin Mulla, l'archevêque de Juba au Soudan du Sud, qui a accueilli le Pape en début d'année ou de Mgr Sebastian Francis, archevêque de Penang en Malaisie, très engagé dans le dialogue interreligieux.

### Un collège cardinalice redessiné

A travers ces nouveaux cardinaux, le Pape envoie également des signes vers la Terre Sainte, puisque Mgr

Pierbattista Pizzaballa est devenu le premier patriarche latin de Jérusalem à obtenir la pourpre. Vers la Chine ensuite, avec la décision de créer cardinal l'évêque de Hong-Kong, Mgr Stephen Chow Sau-Yan, à l'instar de ses prédécesseurs. Enfin, c'est aussi dans les cardinaux non-électeurs que l'on décèle les intuitions du Souverain pontife, à travers les profils par exemple des figures de Mgr Agostino Marchetto,

expert du Concile Vatican II et secrétaire émérite du Conseil pontifical pour la Pastorale des migrants, ou encore le capucin argentin Luis Dri âgé de 96 ans et, confesseur au sanctuaire de Notre-Dame de Pompei à Buenos Aires et qui fut le confesseur du Pape lui-même.

À l'issue de ce nouveau consistoire, le collège cardinalice comprendra 138 cardinaux-électeurs en cas de conclave, (un record), 130 d'entre eux ayant été revêtus la pourpre cardinalice sous le pontificat de François. 33 d'entre eux sont des religieux. 55 de ces cardinaux sont Européens, 23 Latino-américains, 22 viennent du continent asiatique, 18 d'Afrique, 17 d'Amérique du Nord et 3 d'Océanie.

Presse vaticane

## Coopération Congo-Russie

### 250 ÉTUDIANTS CONGOLAIS BÉNÉFICIAIRES DES BOURSES DE LA RUSSIE REÇOIVENT DES ORIENTATIONS DE LA MINISTRE

**La ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation technologique, Delphine Edith Emmanuel, a entretenu le 18 septembre dernier à Brazzaville, les 250 étudiants congolais bénéficiaires des bourses d'études de la Fédération de Russie au titre de l'année académique 2023-2024, dans le but de leur donner des orientations utiles pour leurs cursus.**

« Sachez demeurer concentrés, responsables et conscients du motif pour lequel vous vous déplacez », a insisté Mme Emmanuel à l'endroit de ces étudiants en présence de leurs parents. Ces étudiants qui suivront une formation de cinq et sept ans en Russie, vont se spécialiser entre autres dans les filières du droit, du journalisme, de l'agriculture et de la médecine.

A cet effet, la ministre en charge de l'enseignement supérieur a indiqué que l'expertise que vont acquérir ces étudiants, leur permettra de contribuer au dé-

veloppement du pays, particulièrement ceux qui vont se former dans le domaine de l'agriculture qui constitue une priorité pour le Congo. Intervenant à cette occasion, l'ambassadeur de la Fédération de Russie au Congo, M. Gueorguy Tchepik a relevé qu'au

cours de la première année, ces étudiants apprendront la langue russe. « En fonction des performances académiques, d'autres étudiants pourront poursuivre leurs études jusqu'au troisième cycle », a précisé le diplomate russe. De son côté, le représentant des étudiants boursiers, M. Dimi Yoka a promis être à la hauteur des défis. « C'est par le travail acharné que nous allons atteindre l'objectif », a-t-il dit. Les 250 étudiants congolais boursiers quitteront le Congo pour la Russie sous peu dans le cadre de la coopération tra-



**Photo de famille après la rencontre**

ditionnelle entre les deux pays en matière d'éducation. Cette coopération qui date de près de 50 ans, a permis au Congo de bénéficier de la formation de ses cadres dans plusieurs spécialités.

G.N.

## Lettres

### ESCALE POUR PROMOUVOIR LES ŒUVRES LITTÉRAIRES DES ÉCRIVAINS AFRICAINS

**La 10<sup>ème</sup> édition de la Rencontre internationale d'art contemporain (Riac), pour promouvoir les œuvres littéraires des écrivains africains, a été marquée la semaine dernière à Brazzaville par une prestation scénique de l'artiste musicienne congolaise Philgorine Nganfini alias «La Pie D'Or», intitulée «Escale entre la musique et la littérature».**

Pendant deux heures de spectacle, l'artiste a interprété plusieurs titres de ses chansons au nombre desquelles « Hommage à son père », « Parler de l'amour entre deux personnes », « J'ai lu » et « Brazza ». Cette mise en scène a connu également la participation de différents artistes congolais qui ont présenté tour à tour leurs spectacles et critiques d'arts. Il s'agit notamment de Yaya Onka, Fredo le Musiquier, Jules Ferry Moussoirs et Aristote Moukoko.

Tous ces artistes ont émerveillé le public congolais au rythme de la Rumba congolaise, de l'afro-zola, du slam, de la danse urbaine, du conte et des critiques d'arts, au centre culturel des Ateliers Sahn. A l'issue du spectacle, La Pie D'Or a fait savoir que l'escale est un spectacle itinérant qui a pour but de valoriser les écrivains, en faisant un clin d'œil à Fatou Diome, étant une femme activiste. Il s'agit aussi, a-t-elle ajouté, de redonner le goût à la jeunesse qui s'éloigne



**Mme Philgorine Nganfini alias «La Pie D'Or» sur scène**

du livre, embarquée aujourd'hui par l'avènement de l'internet.

Née en République du Congo, l'artiste musicienne Philgorine

Nganfini alias La Pie D'Or est une chanteuse compositrice et interprète. En 2006, elle a intégré le groupe « N'kota » où elle a appris les instruments traditionnels et standards. En 2009, elle a reçu le « Prix de couvert » et le « Prix spécial du jury » lors de l'organisation des Tam-tam d'Or. C'est depuis 2014 qu'elle évolue en solo dans son groupe éponyme, « La Pie D'Or » qui s'illustre dans la World musique et dans plusieurs polyphonies africaines. Cette 10<sup>ème</sup> édition a été organisée par la directrice du centre d'art « Les Ateliers Sahn », Mme Bill Kouelany en partenariat avec le directeur général des Hôtels Pefaco, Alexandre Becher.

Gulit Ngou

Partenariat Fécofoot – Ava Sports Evens Ltd

## VERS LA PROFESSIONNALISATION DU FOOTBALL CONGOLAIS

**La Fédération congolaise de football et la société Ava-Sport Events Ltd ont signé lundi 25 septembre 2023 à Brazzaville une convention de partenariat pour le professionnalisation des championnats ligues 1 et 2, dès la saison sportive 2023-2024. Avec la signature de cette convention, le championnat national de football de notre pays connaîtra un nouvel essor celui de la professionnalisation de notre football.**

**P**our le représentant de cette société, la prochaine saison sera considérée comme une « saison pilote ». Deux stades, à savoir : Alphonse Massamba-Débat et le complexe sportif de la capitale économique de Pointe-Noire, seront retenus pour accueillir les matches de la prochaine saison. Les clubs bénéficieront d'une dotation en matériel. Le déplacement des équipes sera assuré par le partenaire de la Fécofoot. Le directeur de la société Ava Sport Evens Ltd, Bertrand Mahé, a déclaré que sa société s'attèle à attirer les sponsors. Il a annoncé que ces championnats porteront le nom d'une entreprise et qu'Ava-Sport Events Ltd créera un club d'entreprises. « Chaque équipe bénéficiera d'une prime de participation de 30 millions et d'une prime de classement » a renchéri



Les deux parties signant l'accord de partenariat

M. Bertrand Mahé. Le champion de cette saison sportive gagnera 124 millions et le

dernier au classement se contentera de 49 millions de FCFA.

Concernant les stratégies de mobilisations des supporters le technicien Bertrand Mahé

mise sur l'offre de réception autour des matches, le choix des horaires des rencontres, la diffusion télévisuelle des matches phares, au moins un match chaque week-end. Il a aussi tenu à informer que les pouvoirs publics s'impliquent dans la réhabilitation des stades d'entraînement des clubs.

Prenant la parole à son tour, M. Jean Guy Blaise Mayolas, président de la Fécofoot a attiré l'attention des présidents des clubs sur la gestion des fonds qui leur seront alloués. L'utilisation de ces fonds doit faire l'objet de justificatifs. Il a constaté avec regrets que certains présidents des clubs bénéficiaires des fonds de la Fécofoot ne l'ont jamais fait et prouvé l'utilisation des sommes qui leur sont attribuées. A propos des fonds de la société Ava Sport Events LTD, le président Mayolas a insisté pour qu'ils servent à payer, en priorité les salaires des joueurs et leurs encadreurs.

**Anderson De Mbaloo.**

Deuxième journée des championnats en ligue européenne des champions

## INTER MILAN-BENFICA, BORUSSIA DORTMUND-MILAN AC ET FC PORTO-FC BARCELONE, CHOCS ENTRE ANCIENS CHAMPIONS

**Il sera donné demain mardi le coup d'envoi de la deuxième journée des championnats par groupe de la ligue européenne des champions. Mais les regards seront accaparés par trois rencontres opposant des équipes ayant déjà épinglé le prestigieux trophée de chasse. Il s'agit d'Inter de Milan-Benfica dès demain dans le groupe D, de Borussia Dortmund-Milan Ac dans le groupe F et Fc Porto-Fc Barcelone dans le groupe H le mercredi.**

**D**emain donc tout débutera, comme d'habitude à 17h45 heure de Brazzaville avec deux rencontres à savoir Union Berlin – Braga dans le groupe C et Salzburg - Real Sociedad dans le groupe D. Union Berlin-Braga est une affaire entre deux vaincus de la première journée dans le groupe C. Les deux visent donc le rachat. Mais Braga, en déplacement, aura une mission délicate. Dans ce groupe-là, les deux vainqueurs de la première journée, Real Madrid et Naples, auront à en découdre plus-tard dans la soirée sur le terrain de Naples. Entre-temps, à 17h 45 dans le groupe D, Salzburg, vainqueur lors de la première journée sur le terrain de Benfica Lisbonne, va accueillir le Real Sociedad

tenu en échec à domicile par l'Atletico Madrid lors de la première journée.

Tard le soir, dans ce groupe D, l'Inter de Milan sera opposé à Benfica en quête de rachat. Les autres rencontres de demain soir opposeront, dans le groupe B, le PSV Eindhoven au Fc Séville, d'une part, et le Racing club de Lens à Arsenal de l'autre. A titre de rappel, Arsenal avait atomisé PSV Eindhoven (4-0) lors de la première journée alors que les Lensois étaient parvenus à arracher le match-nul (1-1) en Espagne devant le Fc Séville.

Dans le groupe A, Copenhague à domicile va défier le Bayern de Munich alors que Manchester United a l'opportunité de se racheter en accueillant Galatasaray. Galatasaray avait été

tenu en échec par Copenhague (2-2) alors que Manchester United avait perdu (3-4) sur le terrain du Bayern lors de la première journée.

### Que pourra le Barça à Porto ?

La deuxième journée se poursuivra après-demain dans les groupes E, F, G et H. Comme d'habitude deux rencontres sont prévues à 17h 45, heure de Brazzaville, à savoir Atletico Madrid-Feyenoord Rotterdam dans le groupe E et Royal-Antwerp-Chakhtior Donetsk dans le groupe H. L'Atletico Madrid, auteur d'un nul (1-1) sur le terrain de la Lazio lors de la première journée, entend faire plier le leader du groupe pour s'emparer de la première

place. Mais la Lazio Rome qui, un peu plus tard dans la soirée, sera en déplacement à Glasgow pour y affronter le Celtic envisage, elle aussi, frapper un grand coup. Pour sa part Royal Antwerp, à domicile, aura intérêt à faire oublier la calamiteuse sortie effectuée au Nou Camp (0-5) lors de la première journée.

Mais, dans ce groupe H, on suivra avec une attention toute particulière le déplacement du Fc Barcelone sur le terrain du Fc porto. Car, lors de ses deux dernières rencontres en liga, le Barça a vraiment peiné pour venir à bout du Celta Vigo (3-2) au Camp Nou alors qu'il l'a échappé belle mardi dernier (2-2) à Majorque l'équipe a paru plutôt fatiguée et saturée. Une façon de se réserver ? Mercredi prochain sera donc un jour de vérité.

Dans la soirée de ce mercredi-là, on verra dans le groupe F s'affronter Borussia Dortmund et le Milan Ac d'une part, Newcastle et Paris Saint Germain

de l'autre. Le premier match est, bien sûr, une affaire entre anciens champions. L'un est anglo-saxon et l'autre latin. Seulement, il est dit dans ce groupe qu'à l'occasion de cette deuxième journée les anglo-saxons sont appelés à recevoir des latins. Ce sont là deux belles oppositions entre les deux écoles. Mais dans le groupe G, cependant, deux équipes anglo-saxonnes vont s'affronter entre elles. Les Allemands du RB Leipzig seront aux prises avec les Anglais de Manchester city qui, eux, sont champions d'Europe en titre. Cela a tout l'air d'une finale car, lors de la première journée, les deux équipes ont gagné sur le score identique de 3 à 1. Dans l'autre match, les deux vaincus de la première journée vont s'affronter à Belgrade. L'Etoile Rouge va accueillir Young Boys de Berne

**Merlin Ebalé**

## Handball

## 44<sup>èmes</sup> CHAMPIONNATS D'AFRIQUE CLUBS CHAMPIONS LANCÉS À BRAZZAVILLE

Les 44<sup>e</sup> championnats d'Afrique des Clubs Champions seniors hommes et dames de handball ont été officiellement lancés à Brazzaville le vendredi 28 septembre dernier au gymnase Nicole Oba, situé à Talangai dans le sixième arrondissement de Brazzaville. Le coup d'envoi a été donné par le directeur de cabinet du ministre des Sports, Charles Makaya qui avait à ses côtés le président de la Confédération africaine de handball Aremo Massourou et le président général de la DGSP Serge Oboa.



La cérémonie d'ouverture des 44<sup>e</sup> championnats d'Afrique

En effet, cette compétition regroupe 16 équipes de sept pays d'Afrique, à savoir le Congo, l'Angola, le Bénin, le Cameroun, la RDC, la Côte d'Ivoire, et l'Égypte. Ainsi, les 44<sup>èmes</sup> championnats des clubs d'Afrique, coïncide avec le cinquantième anniversaire de l'institution de la CAHB. Prononçant son mot de circonstance, le président de la Confédération africaine de handball a souhaité que la compétition coïncide avec le cinquantième anniversaire de l'institution qui se déroule dans un esprit de fair-play et de solidarité, car - a-t-il dit, cette compétition met aux prises les

équipes venues de sept pays d'Afrique, pour plus de 400 athlètes.

« Neuf ans après la Coupe d'Afrique des vainqueurs de coupes organisée à Oyo et sept ans après la CAN Edith-Lucie Bongo Ondimba à Brazzaville, l'honneur nous a été donné d'organiser cette compétition majeure. C'est un challenge et une responsabilité », a reconnu Yann Ayessa Yengue Ndinga, le président de la Fédération congolaise de handball.

Notons que les premières rencontres disputées avant le match de la cérémonie officielle ont donné les résultats suivants : la DGSP du Congo

a disposé de Bandama de la Côte d'Ivoire dames par 35 à 28.

BMC représentant du Congo en hommes avait difficilement battu JSK de la RDC par 28 -29.

Al Ahly de l'Égypte prenait le meilleur sur FAP du Cameroun dans la même version 38 - 18. Pétro Sports d'Angola en seniors dames a dominé FAP du Cameroun 43-22.

Après le match marquant la cérémonie officielle, les entraîneurs des deux équipes adverses se sont exprimés devant les chevronnés de la plume et du micro.

« Nous sommes venus dans l'option de repartir avec la victoire. Au cours du championnat, nous allons travailler pour obtenir plus de résultats que nous avons obtenu. Nous avons failli par la perte de balles. A ce niveau de compétition l'adversaire a profité et ça donné ce résultat-là. Cela ne gâche pas notre compétition, nous sommes venus pour aller loin. Il nous reste encore deux matchs et il va nous rester encore des quarts de finale. Nous retenons notre objectif malgré cette défaite première. Chaque match pour nous est comme

une finale, nous allons jouer sans complexe et nous allons jouer au handball et le résultat sera connu par tous », a souligné l'entraîneur Bandama expliquant la contre-performance qui a dominé son équipe. De son côté, Simon, entraîneur principal de la DGSP a reconnu la capacité de l'équipe adverse et a déclaré avoir changé de tactique. « On connaît cette équipe très bien. Et c'est une équipe avec laquelle on a joué deux ans au Niger. Je sais que c'est une équipe qui a de grandes joueuses avec un niveau très excellent et je savais que ça allait être difficile quand on arrive à ce stade de la compé-



Une partie du match

tion, surtout pour les habitués de la compétition. C'est toujours compliqué de jouer avec ces équipes, parce qu'elles pourraient frapper fort. Dans un match, on ne peut avoir peur il faut savoir gérer les matchs. Il faut continuer à travailler. On a eu des petites difficultés au début de match en attaque et en défense, toute la première mi-temps il fallait chercher les solutions. On doit être calme et serein et faire confiance aux athlètes. C'est ce qu'on a fait en deuxième mi-temps », a-t-il expliqué.

**Dim-Martie Mizère**

### RÉFLEXION

## OÙ ALLONS-NOUS ?

On le sent, on le vit au quotidien. La médiocrité, depuis un bon bout de temps, est en train progressivement de faire main basse sur le sport congolais. Lundi dernier, c'est l'ensemble du mouvement sportif qui a été convoqué par le ministre en charge du sport pour identifier les maux qui rongent ce sport et, en même temps, trouver les remèdes appropriés. Mais, quoiqu'il en soit, c'est du déjà-vu. En 1985, aussitôt arrivé à la tête de ce département des sports, Jean Claude ganga s'était déjà mis, lui aussi, à l'écoute du mouvement sportif. Ce qui l'avait amené à décider de la politique de rajeunissement car, à l'époque, seul le handball faisait feu de tout bois.

Dans l'ensemble des autres disciplines sportives les dirigeants, les en-

traîneurs et les pratiquants semblaient plutôt se liguier pour mieux mettre le sport à terre. Quant au football, sport roi, à la recherche d'une thérapeutique à la mesure de ses déficiences, il a publiquement laissé apparaître un paradoxe troublant. Car l'Inter-club, avec la moyenne d'âge la plus élevée au plan national, a non seulement remporté le championnat national mais en même temps qu'il est parvenu en demi-finales d'une compétition continentale.

Un peu comme dire que le problème n'était pas au niveau de l'âge. Il reste que par la suite le football a continué à promener son mal énigmatique qui est même allé en s'aggravant. Car il a fallu attendre quatorze ans (1978-1992) pour se qualifier à nouveau pour le tournoi final de la coupe d'Afrique des nations.

Éliminés en quarts de finale par le Ghana (1-2) les Diables-rouges ont dû patienter encore huit ans pour se qualifier pour le tournoi final co-organisé par le Nigeria et le Ghana en l'an 2000. Entre-temps, aux jeux africains de 1991 au Caire, le Congo n'a remporté en tout et pour tout qu'une bien pâle médaille de bronze en karaté par Valère Koubikana. Evidemment le football étant en train de tousser, l'ensemble du sport ne pouvait que s'enrhumer. Mais les jeux africains du cinquantenaire en 2015, apparaissent aujourd'hui comme une exception difficile à déchiffrer. C'est, peut-être, l'application dans la préparation qui est l'explication la plus plausible concernant le miracle congolais. Mais depuis bientôt une décennie le sport congolais est retombé dans ses travers habituels. Le football, depuis son quart de finale en Guinée équatoriale en 2015, est désormais « scotché » par la poisse. D'où l'organisation il y a de cela environ sept mois de ses états généraux par le ministère en charge

du sport. Souvenons-nous, quatorze recommandations avaient été retenues pour redonner de la visibilité au football. Mais, à ce jour, rien n'est encore mis en pratique. Cela semble être plutôt comme un coup d'épée dans l'eau.

Et voilà que, de façon quelque peu inattendue une autre grande « messe » a encore été convoquée. On croyait qu'il serait question des préparatifs des prochains jeux africains de l'année prochaine au Ghana et des prochains jeux olympiques d'été de Paris. Mais, non. Lundi dernier, on a encore reparlé des maux et des remèdes pour sortir ce sport congolais. C'est dire qu'on n'avance pas. On ne fait que du sur place. Alors, la nouvelle messe va déboucler sur quoi ? Que peut-on donc attendre des prochains jeux africains et des prochains jeux olympiques ? C'est, visiblement, une résignation qui ne dit pas son nom.

**Georges Engouma**